

	Quotidien	Reb.
Ville	\$4.00	\$1.50
Campagne	\$4.50	\$1.50
États-Unis	\$5.00	\$1.50
Union postale	\$6.00	\$2.00

(Payable d'avance)

The Canadian

VOL. XIII — No 170.

BEAU ET CHAUD.

MONTREAL, JEUDI 21 OCTOBRE 1915.

Température: Minimum 54; Maximum 64

Rédaction et Administration

73 rue St-Jacques

Service de jour

Service de nuit

DEUX SOUS.

SIR ED. CARSON S'EXPLIQUE

Dans un grand discours à la Chambre des Communes le ministre démissionnaire assure que sa conduite n'a pas été dictée par l'esprit de parti, mais par les intérêts du pays.

Londres, 20. — Après avoir exprimé son regret de l'absence du premier ministre Asquith, et déclarant que, pour cette raison, il donnerait une explication plus concise, qu'il n'en avait l'intention, Sir Edward Carson a prononcé le discours suivant, aujourd'hui, à la Chambre des Communes:

"Je suis bien au courant des embarras qu'il y a, dans les circonstances existantes, de faire une déclaration complète ou de dire que ce soit qui pourrait donner à croire qu'il y a dans le cabinet des indices de faiblesse relativement aux sacrifices qu'il faut faire pour mener à bien la guerre actuelle. J'ai à peine besoin de dire, que, sous ce rapport, il n'y a jamais eu et il n'y a pas dans le cabinet ou dans le pays la moindre divergence d'opinion.

"La véritable union dont le pays a besoin, est celle dont le but est de vaincre nos ennemis et de sauver notre pays, et je résume absolument l'idée que, soutenir une opinion différente sur la meilleure politique et les meilleurs moyens à adopter sur les divers théâtres de la guerre, en vue de donner au conflit une heureuse fin, soit en aucune façon un élément de division.

"J'ai vu les critiques publiées contre moi, et les raisons qu'on a données à ma démission sont d'une nature bien vile et bien malicieuse, parce qu'elles attribuent ma conduite à l'esprit de parti.

"Je ne désire pas traiter de ces assertions ridicules, sauf pour dire maintenant, en présence de beaucoup de mes anciens collègues que, depuis mon entrée dans le cabinet, je n'ai jamais entendu un mot de dissension ou de dispute sur ces questions de parti qui nous divisaient avant la guerre. A chaque convocation du cabinet, j'ai assisté à nos conversations, tous nos efforts à discuter les questions qui s'élevaient relativement à la poursuite de la guerre.

"Je désire également dire que, durant tout le temps que j'ai été dans le cabinet, je n'ai jamais eu de désaccord personnel avec le premier ministre dont je désire reconnaître la constante courtoisie, soit avec aucun de mes anciens collègues. Puis-je aussi ajouter que personne plus que moi ne réalise les grandes difficultés au milieu desquelles nous travaillons, par suite du fait que notre politique et nos méthodes doivent de temps en temps être adoptées de concert avec nos différents alliés, et doivent également être appliquées de façon à rencontrer les sentiments et l'opinion de ces pays neutres avec qui nous vivons en bons termes. C'est ce qu'on a fréquemment perdu de vue quand on a fait la critique de nos actes, par suite de l'ignorance ou on était des difficultés qui s'élevaient de temps à autre.

"Les difficultés qui se sont élevées sur les théâtres de la guerre dans l'Est, ont créé une situation qui, d'après moi, doit nécessairement avoir des suites considérables.

"Au temps de mon entrée dans le cabinet, nous étions déjà engagés dans ce que nous pouvons appeler les opérations en Gallipoli. Ce n'est pas, naturellement, mon intention de m'étendre sur l'entreprise ou la poursuite de ces opérations, mais il devrait être évident à tout observateur que le nouveau théâtre des hostilités dans les Balkans a créé une situation qui ne peut pas être sans affecter notre position dans la presqu'île de Gallipoli; et la déclaration, faite devant cette Chambre par le ministre des Affaires Étrangères, avec la sanction du Cabinet, me parut énoncer une politique de la plus haute importance sur nos obligations dans les Balkans, impliquant notre prestige et notre honneur.

"Cette situation, avec toutes ses complications, nécessitait, d'après moi, une politique nettement définie, bien conçue et finale de la part du gouvernement, et, me sentant incapable de soutenir en aucune façon la politique énoncée, et avec la sanction du gouvernement, je vis que ma présence dans le cabinet ne pourrait être d'aucune utilité dans la situation critique, où nous nous trouvions.

"J'ai à peine besoin de dire que je ne soutiens pas que mes vues pourraient être comparées aux vues de ceux qui ont une bien plus vaste expérience et plus de discernement dans une telle situation; mais j'ai défendu et je défends les vues que j'ai exprimées, de toutes mes forces, selon les dictées de ma conscience et sous l'impulsion de mon patriotisme. Je n'ai pas cru que, dans les circonstances, j'aurais pu dire autre chose qu'une source de faiblesse.

"Voilà tout ce que je puis dire et l'attitude que j'ai prise n'a pas été inspirée par aucun esprit de parti.

Ce discours fut souligné d'applaudissements et Sir Edward Carson le termina au milieu d'un très vif enthousiasme.

LES SERBES RÉSISTENT ENCORE

Londres, 20. — On a déclaré à la légation serbe que les nouvelles, reçues ce soir, montrent que les Serbes résistent encore aux envahisseurs sur les deux fronts.

On a vu que les Bulgares avaient occupé Vranja vu que le chemin de fer avait été intercepté, bien qu'on ait reconnu le fait que les Bulgares avaient occupé un point, situé dans le voisinage dominant le chemin de fer.

L'ITALIE ET LES BALKANS

On croit que l'Italie a parlé de participer à la campagne balkanique, au cours d'un conseil secret.

Udine, via Paris, 20. — Le roi Victor Emmanuel a tenu un conseil, aujourd'hui, avec le lieutenant-général comte Cadorna, chef de l'état-major-général, et le général Porro, le sous-chef de l'état-major-général, et l'amiral due des Abruzzes. Rien n'a transpiré des sujets qui ont été discutés, ni des décisions qu'on a prises, mais la présence du Duc des Abruzzes à ce conseil porte à croire qu'on y a discuté la participation de l'Italie à la campagne des Balkans. Le Duc est le commandant en chef de la flotte italienne.

UNE MISSION DE ROUMAINS

Le gouvernement roumain envoie une délégation en France.

Londres, 20. — Une dépêche d'Odessa à l'agence Reuter dit qu'une mission que le gouvernement roumain envoie en France, avec un fils du général Catuiano à sa tête, est arrivée à Odessa, aujourd'hui.

La mission visitera Pétersbourg en venant en France.

L'ILE DE CHYPRE A LA GRECE

Londres, 21. — La Grande-Bretagne a offert formellement l'île de Chypre à la Grèce, aussitôt que la Grèce aura intervenu dans le conflit actuel du côté des alliés.

"Jusqu'ici, écrit le 'Daily Telegraph', la Grèce n'a pas répondu à l'offre de l'île de Chypre. Notre correspondant d'Athènes nous informe que l'offre créera une excellente impression en Grèce."

POUR SAUVER CES FEMMES

L'intervention des Etats-Unis est demandée en faveur de deux femmes condamnées à mort. — Le cas de Mlle Cavell.

Washington, 20. — L'ambassadeur américain Gérard à Berlin a télégraphié aujourd'hui qu'il s'était chargé des cas de Mlle Jeanne de Belle-ville et de Mme Thuliez condamnées à mort par les autorités allemandes pour espionnage en Belgique, et qu'il les aurait probablement en sursis.

Le cas de Mlle Cavell, l'infirmière anglaise, qui a été mise à mort par le commandant allemand de Bruxelles, n'a pas été officiellement soumis à l'attention des Etats-Unis, bien qu'on ait dit que le gouvernement anglais demanderait aux Etats-Unis d'intervenir une enquête.

Londres, 20. — Les ministres américains et espagnols en Belgique sont intervenus pour faire commuer la peine de mort, portée par les autorités allemandes à Bruxelles, contre Mlle Edith Cavell, une infirmière anglaise, qui a été exécutée; mais, leurs efforts sont restés stériles, a dit Lord Lansdowne à la chambre des lords, ce soir.

POUR SE DEFENDRE DES ZEPPELINS

L'Amirauté, à qui ce soin incombe, fera, à l'avenir, tout son possible.

Londres, 20. — Parlant au nom du gouvernement à la Chambre des Lords ce soir, le duc de Devonshire, lord civil de l'Amirauté, a déclaré que l'Amirauté à qui incombait la défense aérienne de Londres faisait tout ce qu'elle pouvait pour parer à la menace des zeppelins et, bien que le problème n'en fût pas un de solution facile, elle espérait défendre Londres de façon satisfaisante à l'avenir.

Le duc a dit qu'il n'y avait pas de preuve qu'aucun ballon dirigeable zeppelin n'aurait été abattu au cours du dernier raid ou du précédent.

Lord Portsmouth a suggéré que le peuple de Londres soit averti de l'approche des Zeppelins; mais le duc de Devonshire a pensé qu'un avertissement provoquerait une panique plus grande.

EMBARGO SUR L'ACIER

New-York, 20. — La Grande-Bretagne pourrait bien placer l'embargo sur l'importation de l'acier, d'après un télégramme reçu ici, aujourd'hui, par l'«Iron Age».

Le message, daté de Londres, se lit comme suit: "Il y a des rumeurs, non confirmées, que le gouvernement anglais pourrait bien mettre l'embargo sur l'exportation de l'acier pour conserver sur place l'acier dont le gouvernement pourrait avoir besoin."

EN SERBIE ET EN RUSSIE

Les Russes éprouvent un échec près de Riga, mais écrasent les Austro-Allemands en Galicie.

— Ils s'emparent aussi de Czernowitz. — Les Bulgares tentent d'atteindre la Macédoine, et les Allemands les champs de blé en Serbie.

Londres, 20. — Les batailles au sud de Riga, où les Allemands ont fait quelque progrès dans le nouvel assaut contre le port de la province de la Baltique, et en Pologne, comme en Galicie, où les Russes ont remporté des victoires plutôt importantes, rivalisent d'intérêt maintenant avec les opérations qui se déroulent dans les Balkans.

— Les Allemands ont concentré de très fortes troupes avec une grande quantité de munitions au sud de Riga et, comme résultat, une bataille acharnée y progresse depuis plusieurs jours. Le feld-marchal von Hindenburg, qui commande dans cette région, a rapporté que ses troupes, il y a deux jours, avaient atteint la rivière Dvina; mais, comme auparavant, il semble avoir été immobilisé par cet immense et rapide cours d'eau.

— La situation, toutefois, est regardée par les Russes comme étant plus sérieuse qu'elle n'a été pendant longtemps, et on parle de refaire l'évacuer Riga par les soldats, qui en ont eu possession exclusivement depuis que la population civile a laissé la ville, il y a un mois.

— A l'autre bout du front oriental, la position est exactement renversée. Le général Ivanoff, qui a montré qu'il était le plus agressif des commandants russes, a porté de rudes coups aux armées austro-allemandes sur le milieu de la Styrie et sur toute la partie de la Galicie, que détiennent encore les Russes. En plusieurs places, il a repoussé ses adversaires, et on rapporte, ce soir, que les Autrichiens ont évacué Czernowitz, rapport qui trouve quelque confirmation dans une dépêche d'Odessa, déclarant que les Russes ont abandonné leur évacuation projetée des districts septentrionaux de la Bessarabie.

Un mystère profond plane sur le progrès fait en Serbie par les événements. Les Austro-Allemands et les Bulgares avancent sur tous les divers fronts, mais non pas avec la vitesse, qu'on prévoyait. Les Austro-Allemands ont apparemment jeté leurs armées sur un front plus étendu, vu que Berlin rapporte, ce soir, qu'ils s'avancent sur Schabatz, qui est situé à une grande distance de Belgrade. Quant aux Bulgares, on prétend qu'ils ont capturé Sultan Pacha, situé au sud-ouest de Egri Palanka, et qu'ils se sont avancés sur Kumanovo, après avoir fait 2,000 prisonniers. Ces deux places se trouvent à l'est d'Uskup.

On doute encore quelque peu qu'ils aient intercepté le chemin de fer, près de Vranja, devant le dementi du gouvernement serbe, de la rumeur qu'ils avaient réussi ce coup, cependant que d'autres rumeurs disent que les Bulgares ont atteint la ville, mais qu'ils ont été repoussés.

— L'opinion générale est que les Allemands tentent de frapper la Serbie dans la région où il y a le plus de grain et dont Pozarevac qu'ils ont dit atteint est le centre, tandis que les Bulgares s'efforcent de traverser le pays et de gagner pour arriver en Macédoine, où ils trouveront une partie de la population sympathique à leur cause.

— Les forces anglo-françaises ont été à l'action derrière la frontière gréco-bulgare; mais, apparemment, la bataille ne fut pas une bataille importante, vu qu'aucun bulletin officiel n'a été publié sur son issue.

— Les Allemands, d'après les communiqués français et anglais, ont tenté des mouvements d'offensive près d'Hulluch et de Reims, hier; mais ils ont encore subi de sérieux revers.

— On a autre côté, les Allemands réclament un succès près de Pœnny, dans le district de la Champagne.

— Des opérations de mines ont occupé l'attention des troupes anglo-françaises et des Turcs à Gallipoli, tandis que de la Mésopotamie on rapporte officiellement que les Anglais ne sont plus qu'à quelques milles de Bagdad.

— On attache une importance considérable à l'arrivée à Odessa d'une mission militaire en route de la Roumanie à Paris. On ne connaît pas ses intentions, mais on croit ici qu'une pareille mission ne pourrait être difficilement entreprise si la Roumanie ne projetait pas une action du côté des Alliés.

— Les Allemands emploient maintenant leurs zeppelins contre les sous-marins anglais et russes dans la Baltique, où les navires allemands ont subi de si lourdes pertes au cours de la dernière quinzaine.

DES ATTAQUES BIEN INUTILES

Les Allemands subissent des pertes fort élevées en s'attaquant futilement aux Anglais.

Londres, 20. — Un rapport du feld-marchal sir John French, publié, ce soir, dit ce qui suit: "L'ennemi a livré hier après-midi, une attaque contre notre front des carrières jusqu'à Hulluch. Après un dur bombardement de nos tranchées, l'infanterie a tenté de se porter à l'attaque, mais elle a été complètement arrêtée par le feu combiné de notre artillerie, de nos mitrailleuses et de nos fusils.

"Cette action fut suivie d'un certain nombre d'attaques, à coups de bombes, dans le voisinage de la route Hobenzollern et du Fosse No. 5. Toutes ces attaques ont été également repoussées. Les pertes de l'ennemi ont été fort sérieuses."

ILS FONT SAUTER LES MUNITIONS

En répondant aux attaques allemandes les Français causent l'explosion d'immenses dépôts de munitions.

Paris, 20. — Le Ministère de la Guerre a publié, ce soir, le communiqué officiel suivant: "Les actions de l'artillerie, au cours de la journée, ont été particulièrement violentes au nord d'Arras, dans le secteur de Loos; dans le bois de Givenchy, et dans le voisinage de la route de Lille.

"A l'est de Reims, sur le front, qui s'étend de la Butte de Tir à Prunay, un nouveau et très violent bombardement allemand avec des obus de tous calibres et des projectiles suffocants a été rapporté. Notre artillerie a riposté avec énergie.

"Il n'y a rien à rapporter sur le reste du front."

LE BULLETIN BELGE

Paris, 20. — Voici le texte du communiqué belge publié aujourd'hui: "L'artillerie de l'ennemi n'a pas déployé autant d'activité, aujourd'hui, il y a eu un faible bombardement des nos avant-postes et de la région située autour de Caeskerke de même que dans le voisinage d'Oudekappele. Notre artillerie a dispersé quelques sapeurs militaires au nord de Dixmude."

LE PAPE RECOIT LE CARDINAL AMETTE

Rome, via Paris, 20. — Le pape Benoît a accordé aujourd'hui, une longue audience au Cardinal Amette, l'archevêque de Paris.

VON KLUCK EST FELICITE

Ce général allemand est l'objet d'une foule de félicitations à l'occasion d'un anniversaire militaire.

Berlin, via Sayville, 20. — Le général Alexandre H. R. Von Kluck, le fameux commandant de la première armée allemande lors de l'avance à travers la Belgique et la France, au cours des premiers mois de la guerre, et qui fut blessé par le feu d'un shrapnel sur le front, en France, au printemps dernier, a reçu un correspondant de l'agence d'Outremer, à l'occasion de la récente célébration du cinquième anniversaire de l'entrée du général au service de l'armée allemande.

Comme le correspondant lui présentait ses hommages, dit l'agence d'Outremer, des félicitations chaleureuses lui arrivaient par l'intermédiaire des messagers, de toutes les parties de l'empire. L'empereur Guillaume lui avait envoyé un souvenir spécial consistant en une belle photographie du Kaiser.

LE ROI GEORGES DONNE \$25,000

Aujourd'hui sera le jour de la souscription à Londres pour la Croix-Rouge et l'Ordre de St-Jean.

Londres, 20. — Dans toute l'étendue des îles Britanniques, demain, on fera de grands efforts pour prélever un énorme fonds à la société de la Croix-Rouge anglaise et à l'Ordre de St-Jean et de Jérusalem.

Une foule de théâtres affecteront les recettes totales de leurs représentations de l'après-midi et du soir à ces œuvres militaires.

LA LISTE DE NOS PERTES

Deux Canadiens-français, dont l'un de St-Hyacinthe, y figurent.

Ottawa, 20. — Les Canadiens-Français et les Montréalais suivants ont été trouvés sur la liste des pertes publiées ce soir, par le ministère de la Milice:

22^{me} BATAILLON. Sérieusement blessé: Le lance-corporal Arthur J. Morin, 42 Cascade, Ste-Hyacinthe, P. Q.

Blessé: Edouard De Mues, 618 Mullen, Pointe St-Charles, P. Q. A succombé à ses blessures, le 8 octobre: Frank J. Smith, 164 Selby, Westmount, Montréal.

Blessé: Le sergent Tom Redpath, 158 avenue Grand, Mile-End, Montréal.

ULTIMATUM A LA GRECE

Londres, 21. — Une dépêche de Rome au 'Daily Mail' dit que les alliés de l'Entente envoient un ultimatum à la Grèce, insistant pour qu'elle définisse sa position.

M. WILSON EN CAMPAGNE

Le président des Etats-Unis inaugurera le 4 novembre sa campagne en faveur de l'augmentation de la défense nationale américaine.

Washington, D. C., 20. — Le président Wilson parlera sur la défense nationale au Manhattan Club de New-York, le 4 novembre prochain. A cette occasion il lancera le premier boulet de sa campagne en faveur de plus grands préparatifs militaires.

M. Wilson donnera aussi des détails du nouveau programme de dépenses pour l'armée et la marine. On croit qu'il expliquera pourquoi il a cru absolument nécessaire une dépense additionnelle d'environ \$150,000,000 par année pour la défense nationale.

On se demande ici si le président ne lancera pas le gant à William J. Bryan et autres partisans outrés de la paix qui ont déjà annoncé publiquement leur opposition à la nouvelle politique de dépenses militaires.

Mais la question importante avant tout est de savoir comment ces dépenses additionnelles vont être payées. Il n'est encore venu aucune explication de source autorisée sur ce sujet. On dit que M. Wilson aurait une importante révélation à faire le 4 novembre, relativement à une nouvelle émission nationale d'obligations, ou une nouvelle politique de taxes.

SIR R. BORDEN A HALIFAX

Il y fit la pose du premier bloc d'une clef de voûte.

Halifax, 20. — Halifax a fait une belle réception au premier ministre du Canada et à Lady Borden, à leur arrivée ici, aujourd'hui, de Saint-Jean. Le train parti de cette dernière ville est entré en gare à 9.00 a.m. et de nombreux citoyens éminents se sont portés à la rencontre de sir Robert Borden.

Dans le cours de l'après-midi le premier ministre fit la pose du premier bloc d'une clef de voûte.

L'hon. Frank Cochrane, ministre des Chemins de fer, assistait à la cérémonie avec d'éminents fonctionnaires des voies ferrées.

Demain soir, à l'édifice du marché, le maire Martin présentera au premier ministre une adresse au nom des citoyens de Halifax.

Ce soir, sir Robert et Lady Borden ont été les hôtes d'honneur à un dîner donné par M. et Mme M. C. Grant.

UNE IDÉE D'IMPERATRICE

L'impératrice d'Allemagne veut faire de son anniversaire un "jour de marmelade".

Londres, 20. — Les journaux allemands disent que l'impératrice d'Allemagne a demandé que son anniversaire, qui tombe vendredi de cette semaine, soit célébré comme un "jour de marmelade", d'après une dépêche d'Amsterdam à l'Exchange Telegraph Company.

L'impératrice suggère que des confitures soient envoyées aux troupes, dans les tranchées et les hôpitaux militaires, comme cadeaux venant d'elle.

LES FEMMES CONDUCTEURS

On verra maintenant les femmes conduire les omnibus et les tramways de Londres.

Londres, 20. — Afin de relâcher les hommes, aptes au service militaire, à Londres, on a annoncé au département de la police, ce soir, que dorénavant des certificats seraient donnés aux femmes, leur permettant de travailler comme conducteurs d'omnibus et de tramways.

L'ENTENTE RESTE COMPLETE

M. Viviani en assure les cabinets de Pétersbourg, Londres et Rome.

Paris, 20. — M. Viviani, président du conseil, a télégraphié à M. Sazonoff, à sir Edward Grey et au baron Sonnino, respectivement ministres des affaires étrangères de Russie, d'Angleterre et d'Italie, qu'au moment où un changement venait de se produire dans le ministère français, il désirait leur déclarer que cette modification n'impliquait aucun changement dans la politique suivie par la France de concert avec ses alliés.

Les trois ministres ont répondu en remerciant M. Viviani et en l'assurant de leur cordiale collaboration à la cause pour laquelle combattent les alliés.



SNAP

Après avoir arrangé la fourniture. SNAP est l'article nécessaire pour nettoyer les mains. Tout homme qui fait son propre nettoyage, trouvera SNAP indispensable.

Ayez-en une boîte aujourd'hui.

15c CHEZ TOUS LES VENDEURS. Conservez les coupons.

L'ACHAT DES CHEVAUX

Sir Chas. Davidson poursuit son enquête à Régina et il apprend qu'on a payé \$175 pour un cheval fourbu.

Régina, 20. — Deux faits intéressants ont été produits à la lumière, aujourd'hui à la première séance, tenue ici de l'enquête de Sir Charles Davidson sur les contrats de guerre.

Le premier a consisté dans la méthode adoptée pour identifier les chevaux après qu'ils ont été achetés, le second a été la découverte que \$175 ont été payés pour un cheval fourbu.

Quand l'enquête s'ouvrit, M. J. Thompson, C. N. représentant la Commission, appela le Dr Head, un vétérinaire, qui, avec M. Hummell, a contribué à l'achat des chevaux dans la province. Son témoignage s'est borné à faire connaître que les chevaux achetés, étaient d'une bonne qualité et qu'un bon prix avait été payé. Il n'y avait rien de vrai dans la suggestion qu'un nommé T. A. Anderson, d'Earl Grey, Sask., avait menacé de le faire congédier s'il ne payait pas \$175 pour un cheval qu'il avait à vendre. Le Dr Head a parlé de la méthode d'identification des chevaux achetés et expédiés. L'écuyer les connaissait, et les fers n'étaient pas changés.

M. Hummell a déclaré que les animaux n'étaient pas marqués au fer. Wm. Gilchrist, dompteur de chevaux a fait connaître le second fait intéressant de la séance qui consiste dans l'achat d'un cheval fourbu pour \$175.

Le cheval appartenait d'abord à J. M. Young de Régina, un propriétaire de chevaux bien connu. Cette bête fut vendue au Dr Armstrong, qui la revendit plus tard à un nommé Murdoch, qui finalement la céda à la Commission de Remonte pour le prix mentionné déjà.

La Commission entendra, demain, d'autres témoins.

UN APPEL AUX RUSSES

Les chefs de toutes les sections socialistes demandent à tous les Russes de rester unis pour le plus grand succès des armées.

Pétersbourg, via Londres, 20. — Une extraordinaire attention est apportée à l'appel lancé par les chefs de toutes les sections des socialistes russes représentant plusieurs courants d'opinion. L'appel demande aux socialistes de subordonner leurs intérêts personnels aux intérêts du pays et d'appuyer la cause nationale contre l'Allemagne.

L'appel est signé par des hommes de poids, tels que George Plekhanoff et l'ancien député Gregoire Alexinsky. Ce manifeste est conçu dans les termes suivants:

"Nous, les soussignés, représentants des groupes variés qui diffèrent sur bien des choses, mais nous sommes unis dans la pensée que la défaite de la Russie dans la guerre avec l'Allemagne serait aussi une défaite de la Russie dans la lutte pour la liberté. Partant de cette conviction, nous croyons que les amis de la Russie devraient subordonner leurs divergences et s'unir en notre danger national pour servir amicalement et loyalement le pays.

"Nous faisons un appel aux ouvriers, aux paysans, aux artisans, aux commis, en un mot, à tous ceux qui souffrent matériellement, qui sont dans l'oppression politique; à tous ceux qui cherchent à se donner, ainsi qu'à leurs enfants, un meilleur avenir.

"On affirme que l'indifférence de la part du peuple entraînerait la destruction de la Russie et que la défense de la nation est le sentiment qui achève vers la liberté."

ENTERRES DURANT TROIS JOURS

Des ouvriers anglais, ensevelis par une mine turque, sortent de terre au bout de trois jours.

Londres, 20. — Un rapport officiel anglais, traitant des opérations dans la presqu'île de Gallipoli a été publié, ce soir, dans les termes suivants:

"L'officier général, commandant l'expédition méditerranéenne, rapporte qu'au cours de la dernière semaine il y a eu peu de chose à signaler, en ce qui regarde les opérations sur terre; mais des deux côtés l'activité a été grande dans les engagements avec des mines.

"A la côte 60, les Turcs ont fait sauter une mine évidemment avant le temps déterminé. Malheureusement pour eux, la mine explosa entre leurs propres lignes et leurs obstacles de fil de fer, causant beaucoup de dommages à leurs propres tranchées et aucun d'égat aux nôtres.

"Sur une autre partie de notre ligne, l'ennemi a réussi à faire sauter une mine sous nos tranchées. Le garnison, cependant, s'était déjà retirée, mais cinq de nos mineurs, travaillant sous sol, furent enterrés vivants.

Trois jours après, ayant réussi à se sortir eux-mêmes, ils revinrent à la surface, ayant peu souffert de leur terrible expérience.

UNE PRISE DE GUERRE

Londres, 20. — Le vapeur danois "Virginia", qui est parti de New-York, le 25 septembre, pour Christiania et Copenhague, a été amené dans un port anglais comme prise de guerre.

LA FAMILLE DE CONSTANTIN

Athènes, 20. — Le prince Alexandre, second fils du roi Constantin, a fait une chute de cheval qui a failli être fatale. En se rendant à cheval à des manœuvres d'artillerie, le prince, qui est âgé de 22 ans, tomba et se fractura la jambe. Il fut ramené à Athènes dans une ambulance automobile où prirent place à ses côtés la reine Sophia et le prince héritier Georges.

MORT D'UN HISTORIEN

Paris, 20. — M. Edmond Bonnal, historien militaire, vient de mourir à l'âge de 75 ans. Histor

Feuilleton du "CANADA"

COEUR DE FRANCE

Par RENE D'ANJOU

(suite) No. 131

Il alla vers la fenêtre :
—Anstéier ! fit-il, montez.
—Anstéier, dirent ensemble Jacques et Michelle, voilà le délateur...
Alors, Michelle reprit courage, alla bravement vers son mari :
—Franz, écoute-moi, au nom de nos enfants !
—Silence, caudite, ne prononcez pas ce nom, vous le saluez ; vos enfants, vous ne les reverrez plus.
—Oh ! ils sont à moi, Franz, par pitié. Je vous jure que nous...
—Etions là pour enlever des perles, acheva Anstéier, gouailler.
Le traître avait eu le courage de se rendre à l'appel du comte. Il avait eu le courage de venir regarder cette scène préparée par lui, d'assister à l'agonie de ces deux êtres qui l'avaient méprisé. Mais le général, furieux contre tous, l'envoya au loin d'une pousée :
—Cet homme ne peut réellement être un témoin, réfléchit-il, nous n'avons non plus aucune arme, ici.
Vous allez me suivre, monsieur Randiot. En vérité, je suis encore plus attentif de vous trouver, vous, dans ce rôle odieux. Vous, dont la mère est une sainte.

Jacques, à ces mots prononcés avec un calme effrayant, éprouva une émotion violente.
—Général, fit-il d'une voix vibrante, profonde, avec un accent d'une telle sincérité qu'Anstéier en fut convaincu, je vous jure sur ma mère, sur cette sainte que vous invoquez, que nous ne sommes coupables d'aucune faute envers vous.
—Menteur et lâche, siffla le comte. Puis appelant Walter :
—Faites avancer les chevaux et reconduisez votre maître, ordonna-t-il.

Le groom obéit.
Alors, le général enleva Michelle presque inerte et la jeta sur sa selle. Puis, d'un coup violent de sa cravache, il la jeta à terre, et elle tomba, le cingla la croupe du poney, qui bondit et l'élança au grand galop.
Franz remonta, Jacques, livide, n'avait pas eu la force de faire un mouvement.
—Ce soit, fit le premier, vous recevrez mes témoins, je suppose qu'ils vous trouveront prêt à laver dans le sang une telle insulte. Il s'agit d'un duel à mort.

Ces mots prononcés avec un calme forcé, le général sortit et marqua un instant dans le bois à grands pas, broyant des branches sur son passage, puis il saisit son cheval avec tant de brutalité que l'animal se cabra de douleur ; et il s'enfuit...
Anstéier avait voulu le suivre, mais Jacques, un peu revenu de son épouvante et gagné lui aussi d'une colère folle, se rua sur l'épée, trouvant là le soulagement de sa rage impuissante, l'épée et les deux hommes roulaient l'escalier de bois étroitement enlacés. Et, au bas, sur l'herbe craquante de gelée, ils eurent des râles comme des luttteurs antiques, saignants, écumants, mordants. Tout à coup les bras d'Anstéier se détachèrent, une mousse rouge teignit ses lèvres... un coup violent de genou en pleine poitrine l'avait vaincu.

Jacques se releva, brisé :
—Serpent, murmura-t-il, tu ne t'enlèveras plus.
Et le repoussant d'un dernier coup de pied, il rentra à la maison et s'affaissa sur le seuil, évanoui.

IX

Otto, domestique de Jacques Randiot, était allé, ainsi qu'il le faisait chaque matin, chercher les provisions au village le plus proche. Quand il rentra, vers dix heures, il aperçut, au bas de l'escalier, un homme étendu, semblant privé de vie, il alla rouler à terre son lourd panier, leva les bras au ciel et, se signant pieusement, il se mit à pousser des cris d'appel.
Seulement, c'était absolument temps perdu en ce désert.

—Mais où est donc mon maître ? Il faut qu'il soit assassiné pour ne pas me répondre, se dit-il.
Alors il se décida à monter, les jambes tremblantes, épouvanté à la pensée que les assassins allaient jaillir d'un coin et sauter sur lui.

Quand il aperçut Randiot sans mouvement à terre, une sueur froide mouilla les tempes du serviteur, et il s'accrocha au balcon pour ne pas tomber :
—Bien sûr, c'est mon tour, gémait-il. Et il demeurait les yeux fixés sur les victimes, incapables de rien tenter pour leur porter secours.

Enfin, il finit par songer qu'il ne pouvait ainsi demeurer là et que, si aucun secours n'était efficace, il fallait au moins prévenir la police et éviter de passer, lui, pour le coupable. En conséquence, il redescendit et, pris d'une panique irraisonnée, croyant entendre autour de lui des bruits de poursuite, il se mit à courir dans la direction de la ville. A peine sorti du bois, il aperçut un coupé se dirigeant vers lui, et il eut l'extrême joie de reconnaître sur le siège un des cochers et le valet de pied de Mme Weller, Carl. Anstéier, il fit de grands signes dont le résultat fut l'arrêt subit de la voiture.

(A suivre)

Un appel aux mères, aux filles et aux fiancées de nos soldats

LA CROIX-ROUGE, SECTION CANADIENNE-FRANÇAISE, PROJETTE DE FONDRE UN NOUVEAU COMITE.

Madame Gaspard Desferres, vice-présidente de la section canadienne-française de la "Croix-Rouge", et Madame L. A. Dubré, une des plus actives zélatrices de l'œuvre, toutes deux mères de soldats actuellement sur la ligne de feu, ont conçu le noble et généreux projet de faire appel à toutes les femmes, mères, sœurs et fiancées de soldats au front, pour les induire à se grouper dans un comité de la "Croix-Rouge". Elles font une pressante invitation à toutes ces femmes touchées par l'épreuve, les priant de venir tous les vendredis vers deux heures, à la chambre 12 de la "Patricie", s'efforcer d'y trouver des amies qui comprendront d'autant mieux leurs angoisses et leur soif de dévouement, qu'elles sont elles-mêmes soulagées par les mêmes angoisses et aux mêmes souffrances. Les parents des soldats à quelque nationalité qu'elles se rattachent, doivent comprendre que c'est pour elles un rigoureux devoir de se dévouer à l'œuvre qui en cas de malheur assurera le bien-être et la guérison de l'être brave et généreux qui est leur cher. Nous espérons que les femmes, mères, sœurs, fiancées de nos soldats se montreront à la hauteur de la tâche que les circonstances leur imposent, et qu'elles se rallieront en nombre au comité de la "Croix-Rouge". Celles qui préfèrent couvrir ou tricoter à domicile peuvent aussi venir chercher du travail. Les noms de ces vaillantes seront publiés. Celles qui ne pourraient venir au jour de Mesdames Desferres et Dubré, le vendredi seront également les bienvenues tous les autres jours. Les dimanche, nous espérons recevoir à la Croix-Rouge un groupe nombreux de femmes sensibles et compréhensives, dévouées à se rapprocher de l'aimé parti au front, par cet acte de simple vaillance.

Les présidentes de comités font aussi un pressant appel à toutes les Canadiennes pour les induire à se grouper soit le lundi, dans le comité de Madame G. Larin, soit le mardi, dans celui de Mesdames MacDonald et Bourgeois, soit le mercredi, dans celui de Mme Belcourt, le jeudi dans celui de Mme L. A. D'Amour ou le vendredi, dans celui de Mme Dubré et Desferres. Rappelons-nous que nous avons le rigoureux devoir d'aider par tous les moyens possibles au succès de cette œuvre de guérison et de consolation, et soyons fidèles à notre mission.

On veut un garage public à Outremont

CETTE QUESTION A ETE DISCUTEE HIER SOIR AU CONSEIL DE CETTE VILLE. — ON A AUSSI SOUSCRIT \$500 POUR LA CROIX-ROUGE.

Au conseil municipal d'Outremont, on a étudié, hier soir, la demande faite par Son Honneur le lieutenant-gouverneur P. E. Leblanc au sujet de la nouvelle souscription de la Croix-Rouge.

Le conseil s'est montré généreux et a voté un octroi de \$500.00. Permission d'organiser un "tag-day" qui aussi été accordée et un comité spécial de M. le maire Benoit, du Dr Marsolais et de l'échevin Donald Munro a été chargé d'avoir une entrevue avec Madame J. A. Gauthier, présidente de la section Nord de la Croix-Rouge, pour la prier de voir avec ses collègues l'organisation de cette collecte. On sait que ce "tag-day" doit se tenir le 28 octobre dans toutes les municipalités de la province.

Un règlement à l'effet de donner le nom de Boulevard Mont-Royal à l'avenue qui porte ce nom, depuis l'avenue du Parc jusqu'au cimetière de la Côte-des-Neiges, a été adopté en première lecture. Comme cette artère passe dans les limites de Montréal, demande sera faite à la Métropole de donner le même nom à cette section, afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

De belles fetes se préparent à Maisonneuve

ON INAUGURERA SOUS PEU LE POSTE DES POMPIERS DE POLICE, LE GYMNASIE ET LA FONTAINE. — TROIS MONUMENTS QUI FONT HONNEUR A LA VILLE-SOEUR.

Prochainement, le conseil de ville de Maisonneuve procédera à l'inauguration officielle de deux superbes édifices municipaux et de la fontaine ornementale de la place du Marché.

Le bain et gymnase publics ainsi que la station de police et feu seront terminés d'ici deux ou trois semaines ; on y donne le dernier coup de main.

La station de police et feu, est située sur la rue Notre-Dame, coin Lacombe ; c'est une bâtisse à l'aspect imposant, du style cubique égyptien.

La façade sur la rue Notre-Dame mesure 50 pieds ; la profondeur de la bâtisse est de 150 pieds.

Pénétrant par trois grandes portes à doubles vantaux, on se trouve dans un immense emplacement tous les appareils à incendies ; cet emplacement mesure 44 x 68 pieds ; en arrière se trouvent les bureaux du chef et du sous-chef de la brigade.

Au centre de la bâtisse se trouve la tour-séchoir, haute de 80 pieds ; contre cette tour se trouve l'atelier de réparations des machines automobiles et des appareils dont la station sera dotée sous peu ; on attend les appareils de jour en jour ; cet atelier de réparations est muni d'un outillage des plus perfectionnés.

Faisant suite à la tour, il se trouve une grande salle de 44 pieds carrés, destinée à tenir lieu de salle d'audience du recorder, mais il n'y a rien de défini à ce sujet ; en arrière de cette salle les bureaux des chefs et sous-chefs de police.

Huit cellules, un garage pour voiture de patrouille, complètent l'installation du rez-de-chaussée.

La façade sur la rue Notre-Dame mesure 50 pieds ; la profondeur de la bâtisse est de 150 pieds.

Pénétrant par trois grandes portes à doubles vantaux, on se trouve dans un immense emplacement tous les appareils à incendies ; cet emplacement mesure 44 x 68 pieds ; en arrière se trouvent les bureaux du chef et du sous-chef de la brigade.

Au centre de la bâtisse se trouve la tour-séchoir, haute de 80 pieds ; contre cette tour se trouve l'atelier de réparations des machines automobiles et des appareils dont la station sera dotée sous peu ; on attend les appareils de jour en jour ; cet atelier de réparations est muni d'un outillage des plus perfectionnés.

Faisant suite à la tour, il se trouve une grande salle de 44 pieds carrés, destinée à tenir lieu de salle d'audience du recorder, mais il n'y a rien de défini à ce sujet ; en arrière de cette salle les bureaux des chefs et sous-chefs de police.

Huit cellules, un garage pour voiture de patrouille, complètent l'installation du rez-de-chaussée.

La façade sur la rue Notre-Dame mesure 50 pieds ; la profondeur de la bâtisse est de 150 pieds.

Pénétrant par trois grandes portes à doubles vantaux, on se trouve dans un immense emplacement tous les appareils à incendies ; cet emplacement mesure 44 x 68 pieds ; en arrière se trouvent les bureaux du chef et du sous-chef de la brigade.

Au centre de la bâtisse se trouve la tour-séchoir, haute de 80 pieds ; contre cette tour se trouve l'atelier de réparations des machines automobiles et des appareils dont la station sera dotée sous peu ; on attend les appareils de jour en jour ; cet atelier de réparations est muni d'un outillage des plus perfectionnés.

NOS LEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL

GENIEVIEVE DE BRABANT
Le troupe Julien Daoust continue, cette semaine, son franc succès au Théâtre National avec le drame si touchant qui a pour nom "Genievieve de Brabant", pièce en 7 tableaux, par M. Julien Daoust. On constate de plus en plus que cette œuvre contient tous les éléments du succès sans cesse à l'actualité ; elle se contente de plaire et d'attirer les foules. Et elle le fait avec un réalisme plus de fait que d'art, tirée du roman populaire que nous avons tous lu. Tous les artistes, du premier au dernier, sont impeccables dans leurs rôles. Mmes M. J. Gauthier, Deroy, Demont, Tremblay, MM. Valbéri, Pilon, J. R. Tremblay, Pellerin, Villeneuve, Ham, Barry, Godeau, Dorais, Gauthier, etc.

"FLEUR DE THE"

Un gros succès!

Comme nous l'avons prévu, "Fleur de Thé" remporte un gros succès à notre gentil théâtre Canadien Français, et ce n'est que justice. Cette opérette, l'une des meilleures du maître Lecoq, possède une musique d'un goût délicat et d'exotisme. La scène se passe en Chine et Delandis et Gervais se sont unis par un mariage de circonstance à l'électricité de théâtre. Les costumes superbes forment un décor non moins charmant aux gracieux caractères. Les troupes remplissent leurs rôles avec art et brio, l'orchestre et les chœurs se secondent habilement. C'est une petite œuvre, un véritable petit bijou, "Fleur de Thé" est une perle du genre et fait saillie dans la collection de nos représentations.

LE CONCERT DES CHERNIYASKY

Depuis que les journaux ont annoncé la prochaine visite des grands artistes, les Chérniyasky, plusieurs personnes nous ont demandé quelle est la véritable prononciation de ce nom. Ce mot se prononce "Chérniyasky".

Appréhendant la tournée des frères Chérniyasky dans le sud de l'Afrique, un artiste de ce pays a dit : "La carrière de Leo, Jan et Michel Chérniyasky a été un succès continu. Les triomphes qu'ils ont remportés peuvent être surpassés. Leur retour à Londres a fait sensation. Rien d'étonnant à ce qu'ils remplissent leurs rôles avec enthousiasme tous les soirs et que les artistes du sud de l'Afrique."

Les frères Chérniyasky donneront un concert au Windsor Hall, le 24 octobre prochain. C'est la première fois qu'ils se rendront devant un auditoire canadien.

Les billets sont en vente chez Lindas et Archambault.

Examen de pharmacie

L'examen trimestriel pour l'admission à l'étude de la Pharmacie a eu lieu le 7 courant avec le résultat suivant :
Des 56 candidats qui se sont présentés, 17 ont été admis. En voici les noms par ordre de mérite :
F. Charbonnier, Ivan Bowman, Adèle Bourque, Henry Gottlieb, René Adam, J. Barsalon, Armand Besner, Lucien Malo, S. Loewner, P. Pachin, Henri Quenest, Emile Girard, L. A. Germain, F. Matta, Paul Jodoin, G. Labrosse, U. Rouleau.

Les messieurs suivants auront à se rendre sur un sujet à l'examen de janvier :
Lindor Trudel, J. A. Gagnon, E. G. Barrette, T. E. Gauthier, Paul Boismenu, Henri Montpetit, Jean Garladi, J. H. Bolton, L. J. Décarie, A. Bernard, Oza Malbourn, Gabriel Fauteux, J. C. Robinson, Raoul Laroche, Robert Bériau.

Les examinateurs étaient MM. les professeurs J. O. Cassrain, de l'École Normale Jacques-Cartier, avec MM. A. G. Laurence, comme assesseur général, et Victor Giroux, assesseur pour Québec.

RÉCLAMATION DE \$34,000

Contre la Cité de Montréal.

L'honorable juge Campbell Lane a prononcé, l'audition d'une des nombreuses actions pour dommages-intérêts intentées à la ville à la suite du changement de niveau de plusieurs rues, dans la partie Est de la ville.

L'action entendue hier est intentée par M. le docteur Joseph Thauvette. Il réclame \$34,000 de dommages-intérêts, parce que la ville a baissé de vingt-cinq pieds le niveau de la rue, en face d'une propriété du docteur Thauvette, rue Décarie. M. le docteur Thauvette, C. R., représente le docteur Thauvette. L'instruction de la cause se continue.

VICTIMES D'UN DÉRAILLEMENT

Paris, 20. — Un grave déraillement a eu lieu la nuit dernière près du tunnel de Vaudreuil, département de la Loire. Plusieurs wagons, contenant des soldats convalescents qui se rendaient à Saint-Etienne, sont tombés dans un ravin. Six soldats ont été tués sur le coup, beaucoup d'autres ont reçu des blessures plus ou moins graves.

UN BEAU GESTE DE GILBERT

Pons, 20. — D'Andermatt, où Gilbert allait reprendre sa captivité, le brillant aviateur a envoyé la dépêche suivante à MM. Morane et Saulnier :
"Souscrivez en mon nom cent francs pour monument au regretté camarade Péroud, admirable précurseur et apôtre de notre sécurité."
— Gilbert.

Cet hommage d'un captif est particulièrement touchant.

Crème

Donne ce teint d'un blanc perlé tant désiré par les élégantes.

Gouraud

Dans pharmacies et magasins à rayons.

GRATIS AUX HERNEUX

5,000 MALADES ESSAIENT PLAPAO GRATIS

Pas n'est Besoin de Porter un Bandage Inutile

Cette offre généreuse est faite par l'inventeur d'une méthode merveilleuse agissant "tout le jour et toute la nuit", qui est capable pour enlever les muscles relâchés, supprimant les bandages qui font souffrir, et la nécessité de subir de douloureux opérations.

Rien à payer.
A 5,000 malades qui souffrent, M. Stuart a voulu offrir une quantité suffisante de Plapao gratis pour permettre à chacun de faire un essai complet. Vous ne paierez rien pour cet essai de Plapao maintenant ou jamais.

Cessez de porter un bandage.
Quel que soit votre âge, votre profession, votre expérience, si vous souffrez de l'affaiblissement de la paroi musculaire, et si vous avez une sensation de pesanteur, de fatigue, de malaise, de l'œdème, de la circulation du sang, pourquoi, alors, continuer à en porter ? Voici une meilleure méthode, que vous pouvez éprouver maintenant, gratis.

Employez pour un double but.
Premièrement. Le but principal et le plus important des Plapao-Pads, c'est de vous faire constamment appliquer sur les muscles relâchés la médication appelée Plapao, qui est contractive de sa nature, et prime sur les irrégularités dans la masse musculaire, elle a pour objet d'augmenter la circulation du sang, revitalisant ainsi les muscles et leur redonnant leur force normale et leur élasticité. Alors, et pas avant cela, vous pouvez vous attendre à ce que la hernie disparaisse.

Deuxièmement. Étant adhérents d'eux-mêmes, faits expressément pour empêcher le tampon de glisser, ils se sont révélés un important accessoire pour retenir la hernie qui ne peut l'être par un bandage.

Des centaines de gens, jeunes et vieux, ont été guéris de leur hernie, sans qu'ils aient eu besoin de subir aucune opération, sans qu'ils aient eu besoin de porter un bandage, sans qu'ils aient eu besoin de porter un bandage, sans qu'ils aient eu besoin de porter un bandage.

Une action continue jour et nuit.
Une caractéristique remarquable du traitement Plapao-Pad est le temps continué, sans interruption, pendant lequel le Plapao-Pad agit sur la hernie, pendant lequel le Plapao-Pad agit sur la hernie, pendant lequel le Plapao-Pad agit sur la hernie.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Explication du Plapao-Pad.
Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

Le principe du travail fait par Plapao-Pad peut facilement s'expliquer en examinant l'illustration ci-jointe et en lisant l'explication suivante. Le Plapao-Pad est fait d'un tissu flexible solide "E", destiné pour se prêter aux mouvements du corps et pour porter avec un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive et semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décaler de place.

CHEMINS DE FER ET NAVIGATION

CANADIAN NORTHERN

Québec

8.30 a.m. tous les jours excepté le dimanche. Wagon-palais-buffet. 11.30 a.m. tous les jours. Wagon-dortoir ordinaires.

OU ALLER CHASSER

Montfort—Huberdeau—Lac Edouard—La Tuque

Demander la brochure.
Pour renseignements, billets, etc., s'adresser au Bureau des billets de la ligne, 230 rue St-Jacques, à Montréal. Ou au Bureau des billets à la gare de la rue St-Charles, Est, LaSalle 141.

CANADIAN NORTHERN

Changement d'horaire

LE SERVICE DE NUIT

MONTREAL-QUEBEC

sera discontinué le 21 octobre 1915.

EMBRANCHEMENT MONTFORT

En vigueur le 31 octobre 1915.

Pour détails s'adresser à l'agent des passagers de la ville, 230 rue St-Jacques, tel. Main 8570, ou à l'agent des billets de la gare, rue St-Charles, Est, tel. LaSalle 141.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA ROUTE A VOIE DOUBLE

TORONTO-DÉTROIT-CHICAGO

INTERNATIONAL LIMITED

Le train par excellence au Canada. Quatre fois par semaine, le 10, tous les jours, Wagon-lits Pullman et observatoire ainsi que wagon-salle-bibliothèque et buffet.

Bureau en ville : 122, rue St-Jacques, tel. Main 6905. Hotel Windsor, "Uptown 1187". Gare Bonaventure, "Main 8229".

CANADIAN PACIFIC

EXPOSITIONS

San Francisco et San Diego

Taux réduits en vigueur. Départ jusqu'au 30 novembre ; limite de retour, 31 décembre, 1915. \$28.70 et \$114.50.

Changement dans le Service des trains le 31 octobre.

BUREAUX DES BILLETTS : 141-143, St-Jacques

Hotels Windsor, Gare Place Viger et de la rue St-Jacques.

LIGNE ELDER-DEMPSTER

SERVICE POUR LE SUD AFRICAIN

De Montréal, S. S. Benin, 20 octobre. Entrepreneurs frigorifiques sur chaque passage. Espace pour quelques passagers de cabine. Pour les taux de fret et de passage, et détails complets, s'adresser à :

ELDER-DEMPSTER & CO LIMITED

113 EDIFICE DU BOARD OF TRADE MONTREAL

SUCCESSION DE FEU OLIVIER SALVAS

AVIS

Toutes personnes ayant des réclamations contre la dite succession sont requies d'enlever leur réclamation d'urgence, avant le 21 octobre, et toutes personnes enclavées dans la dite succession sont tenues d'en payer le montant avant les 21 octobre, le même délai.

Montréal, 19 octobre 1915.

WILLIAM LEGGETT,

Curateur, No 364 Ave. Laval.

ou à AZ. CHOQUET, N. F.

No. 705 rue Notre-Dame O. 160-6

AVIS—The Farnham and Granby Railway Company of Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour obtenir un acte législatif le 1er décembre 1915, lequel elle peut construire le chemin de fer qu'elle fut autorisée de construire par le paragraphe 8 du chapitre 66 des statuts de 1914.

Déjà à Ottawa, ce 11e jour d'octobre, A.D. 1915.

PRINGLE, THOMPSON, BURGESS & COTE, Procureurs des requérants.

IL LEUR BRULE LA POLITESSE

Paris, 20. — On annonce, d'après une dépêche d'Amsterdam, l'évasion d'un camp allemand du prince de Caraman-Chimay. Il s'agit du prince Joseph de Caraman, âgé de 22 ans, qui a fait la campagne dans la région de Namur, monté sur une auto-mitrailleuse. Il était interné tout d'abord au camp de Senne, en Westphalie, d'où il fut transféré à Dulmen, vers la fin de juin. C'est là qu'il brûla la politesse à ses geôliers. A diverses reprises, il avait déjà tenté de s'échapper, sans y réussir.

Le prince de Caraman-Chimay est le fils du prince de Chimay actuel et petit-fils de l'ancien ministre des affaires étrangères de Belgique.

MARIAGE GENDRON-CHOQUETTE

Québec, 20. — Hier, à 10 heures, à la chapelle des Soeurs du Bon Pasteur, a eu lieu le mariage de Mlle Rita Choquette, fille de M. J. Choquette, Choquette avec M. Charles Gendron, Choquette, de cette ville, fils de feu M. J. L. Gendron, régulateur du comté de Montserrat. Le mariage a été célébré par M. C. P. Choquette, P. A. du Séminaire de St-Hyacinthe, oncle de la mariée.

La chapelle des Soeurs du Bon Pasteur était magnifiquement décorée, des fleurs et des guirlandes la balançaient. La nef était remplie de parents et d'amis. A l'orgue, un très bel programme a été exécuté : des soli de Violon et de violoncelle ont été exécutés par MM. Henri et Robert Talbot, accompagnés par M. le docteur Paradis.

M. le sécrétaire Choquette accompagnait sa fille et le marié était accompagné par son frère, M. Ocar Gendron, oncle du grand-Mère.

Le Canada

Montréal, jeudi 21 octobre 1915.

Pour la Croix-Rouge

FAISONS-NOUS SOLIDAIRES DES SACRIFICES DE NOS VOLONTAIRES

Les appels de la société de la Croix-Rouge, auxquels nous avons déjà humblement servi d'écho, se font entendre de plus en plus éloquentement et, même avant la journée spéciale où tout le monde sera sollicité en même temps, de généreuses réponses leur sont données par quelques-uns de nos citoyens les plus en vue.

C'est d'un bon augure pour le "tag-day" du 28 courant, qui verra, nous en sommes convaincus, de généreux élan rivaliser de libéralité dans une splendide émulation entre nos provinces, nos villes et nos campagnes.

Que chacun épargne ce qu'il pourra et même plus qu'il ne pourra, afin de pouvoir donner, ce jour-là, une plus grosse part de son revenu à cette œuvre admirable du secours à nos blessés et à nos malades de la guerre.

Il n'est pas encore temps de songer à ce que cette terrible guerre va nous coûter. Le seul sentiment qui soit digne de nous, en ce moment, c'est la détermination d'y contribuer volontairement, dans la pleine mesure de nos forces.

Aux plus jeunes et aux plus robustes, ce sentiment inspirera sans doute, d'autres sacrifices: celui de leur personne, celui de quelques mois de leur vie dans la période où elle peut être la plus fructueuse.

Ceux que d'impérieuses nécessités retiennent au foyer, mais qui sympathisent cordialement avec les premiers, il inspirera la détermination de coopérer, autant qu'ils le pourront, à assurer le succès, à faciliter la tâche, à diminuer les privations, à adoucir les souffrances de ceux qui partent ou sont partis.

Ne pouvant aller soi-même au front, chacun voudra faire tout son possible pour remplir, d'une autre façon, le même devoir patriotique.

Et de quelle manière plus noble pourrait-on accomplir ce devoir qu'en contribuant de sa bourse aux œuvres patriotiques et humanitaires de la guerre, qu'en se faisant ainsi solidaire des sacrifices de nos volontaires et des autres soldats des armées alliées?

L'œuvre de la Croix-Rouge, comme celle du Fonds Patriotique nous font participer directement au mérite de ceux qui se dévouent personnellement pour la patrie, pour la liberté, pour l'humanité.

Soyons donc généreux pour la Croix-Rouge en songeant que notre cotisation pourra sauver la vie à l'un des nôtres, à un blessé quelconque de ces interminables batailles.

Et qui donc ne serait pas fier de pouvoir se dire: "J'ai sauvé la vie d'un homme?"

L'évolution industrielle

ET LA NECESSITE DE LA FORMATION A L'ECOLE TECHNIQUE

L'ancien régime protectionniste, inauguré en 1879, avait mis nos manufacturiers sous l'impression que, l'Etat se chargeant de leur épargner toute concurrence de l'étranger, ils pouvaient s'endormir dans une fausse sécurité sans inquiéter des progrès réalisés au dehors.

C'est ainsi que, de 1890 à 1896, nos industries n'ayant rien changé à leurs méthodes ni à leur outillage, tandis que les industries étrangères progressaient constamment, il se produisit au Canada une réaction industrielle à laquelle le gouvernement fédéral n'osait pallier par une augmentation des droits, déjà très élevés. Et nos manufacturiers, serrés de trop près, malgré les droits, par la concurrence étrangère, cherchèrent à rendre leur production moins coûteuse en économisant sur la main-d'œuvre.

L'élection de 1896 mit au pouvoir une autre école d'économie politique, qui fut carrément aux industries canadiennes que, s'ils voulaient conserver leur marché, ils devraient se tenir au courant du progrès de l'industrie mondiale.

Heureusement pour eux, la plupart comprit la leçon et, de 1896 à 1910, on les vit transformer leur outillage, suivant les dernières inventions et améliorations, et adopter les méthodes les plus modernes.

Et il s'ensuivit, dans ces quinze ans, malgré une légère diminution des droits protecteurs, un réveil industriel qui porta notre production à un chiffre qui n'eût pas osé rêver. De 1890 à 1910, cette production industrielle avait quadruplé.

C'est pendant cette période que se fit surtout sentir le besoin de main-d'œuvre experte. On y satisfaisait, d'abord, en faisant venir des spécialistes formés à l'étranger.

Mais Sir Lomer Gouin, qui avait suivi d'un œil vigilant cette évolution de notre industrie, se demanda pourquoi notre pays ne fournirait pas lui-même cette main-d'œuvre experte, devenue une nécessité économique.

Et c'est ce qui lui inspira la géniale idée d'organiser chez nous l'enseignement technique.

Depuis 1911, le gouvernement Borden, malgré ses préférences protectionnistes, n'avait pas osé rien déranger au tarif Fielding, mais l'on sentait bien qu'il n'attendait qu'une occasion pour reprendre les anciennes erreurs et exagérer la protection. Aussi nos progrès industriels se ralentissaient lorsque la guerre est venue modifier de fond en comble la situation.

Et maintenant, plus que jamais, on sent le besoin impérieux de la main-d'œuvre experte, de la formation théorique et pratique qui permet de transformer à quelques jours d'avis une fabrication routinière en une production hautement spécialisée.

Et la nécessité d'une formation technique, théorique et pratique saute aux yeux de tout le monde.

La classe ouvrière ne doit pas être la dernière à se rendre compte de cette nécessité. Et puisque, grâce à l'initiative si opportune de Sir Lomer Gouin, elle a à sa disposition les écoles techniques, elle devrait le remplir d'élèves à leur pleine capacité et s'empresse en foule aux cours du soir qui permettent aux adultes de tirer parti eux aussi de cette bienfaisante institution.

Nous ne nous laserons pas de lui rappeler que c'est là pour elle la seule route de bien-être, des gros salaires et de la sécurité de l'avenir.

L'état et l'industrie privée

LE GOUVERNEMENT BORDEN NE VEUT PAS FAIRE CONCURRENCE A L'INDUSTRIE.

Nous avons traduit hier un article de notre situation au point de vue du "Citizen" qui nous dévoile, chez des commandes de matériel et de munitions du gouvernement Borden, des intentions de guerre. D'après les déclarations d'un ministre que le confrère ne nomme pas, le

gouvernement croit que ce serait folie pour lui d'empêcher les fabrications privées d'armes et de munitions de faire autant de bénéfices que possible sur les commandes de la Grande-Bretagne, soit en leur faisant concurrence dans les ateliers qui lui appartiennent, soit en leur enlevant des ouvriers experts, ce qui aurait pour effet de renchérir le marché du travail.

Nous n'avons pas à nous étonner de ce souci que prend le gouvernement Borden de protéger les intérêts des manufacturiers canadiens. Il leur doit son existence et il s'en montre reconnaissant.

Mais dans la crise que nous traversons, et lorsque nous voyons l'Angleterre faire appel à toutes ses ressources publiques et privées, pour se procurer rapidement des armes et des munitions, n'est-il pas effrayant de voir le ministre Borden restreindre volontairement la production canadienne, de peur d'empêcher les manufacturiers canadiens de faire autant de bénéfices qu'ils peuvent en faire rapporter à leurs ateliers, tant en exigeant du gouvernement impérial des prix exorbitants, qu'en réduisant au minimum possible les salaires de leurs ouvriers?

Est-il étonnant, maintenant, que M. D. A. Thomas se plaigne des prix demandés au Canada et de la lenteur de l'exécution des commandes?

Et est-il étonnant que le gouvernement impérial place autant de commandes que possible aux Etats-Unis, où il y a une libre concurrence et où l'Etat ne s'occupe nullement de ne pas détourner les travailleurs experts des ateliers de l'industrie privée?

Certes, nous aurions été disposés, tout d'abord, à prendre parti pour le général Sam Hughes dans son différend avec M. Thomas. Mais les révélations qui se produisent coup sur coup nous forcent à croire que M. Thomas pourrait bien avoir raison et qu'il ferait bien de réorganiser le comité des obus, pour le soustraire à l'influence du gouvernement.

Pourquoi?

Les ministres fédéraux multiplient leurs assemblées dans la province de Québec; et sous le prétexte d'assemblées patriotiques, ils sont l'objet de réceptions politiques et en profitent pour répandre les promesses de patronage et de travaux.

Si les élections ne sont pas proches, à quoi tendent tous ces déplacements?

La situation de la province

Dans une période où nous avons besoin de toutes nos ressources, il reste consolant de savoir les finances de la province de Québec en si parfait état, que le gouvernement peut continuer à accorder à tous nos services publics la même attention qu'en temps de paix.

Nous récoltons les fruits de plusieurs années de sage administration.

Dans l'arène municipale

Le grand intérêt que porte déjà le peuple aux assemblées municipales et le bruit qui se fait autour des nouvelles candidatures sont de bon augure.

Il n'est pas trop tôt d'agiter devant lui les problèmes sur lesquels il aura à se prononcer en avril prochain.

Librement

Un nouvel et pressant appel est fait à la population britannique de s'armer librement sous les drapeaux.

Attaché à ses traditions, l'Angleterre voudrait conserver l'incomparable fierté d'avoir triomphé dans cette guerre, en ne recourant qu'au service volontaire.

L'armée russe

Le flot russe remonte avec impétuosité et longe peu à peu une portion des territoires occupés par les Allemands, dans l'est.

Il semble que les Russes n'aient reculé que pour mieux sauter et concentrer leurs forces; leur armée restée intacte est toujours formidable, et ils le font maintenant voir.

La Serbie d'abord

Que les Alliés doivent momentanément retarder certaines opérations pour voler au secours de la Serbie, cela est impérieux.

Dans une guerre comme celle-ci, un retard de plusieurs mois même ne pèse rien en face du résultat à obtenir. Et d'ailleurs l'affaiblissement que va subir l'armée allemande dans sa campagne serbe, les ressources qu'elle va y dépenser, seront des facteurs dans le résultat général.

LETTRE DES DARDANELLES

Salut à Tenedos.

"Les voyageurs pour Tenedos, en voiture!" tel était l'appel, semblable à un cri analogue de mon enfance lors du départ pour les grandes vacances, que j'étais l'autre matin joyeusement, à la pointe du jour, à l'entrée de ma "guitoune", un de nos excellents camarades, très justement fier de porter le nom d'un des héros de l'Empire, l'illustre Lasalle. Chargé d'une mission dans cette lie grecque, portée pour recevoir une sentinelle avancée à l'entrée des détroits et qui sert en quelque sorte d'annexe, pour les services de la base, à l'île de Lemnos, je devais, avec un ami et quelques hommes, prendre le petit vapeur qui, tous les quatre jours, part de bonne heure pour Tenedos et vous ramène le soir au cap Hellés.

L'île de Tenedos reçoit les troupes et les convalescents pas assez malades pour être évacués sur Mudros ou en France, et qu'un séjour de quelques temps, loin des tranchées, peut suffire à remettre. Grâce à la générosité d'une famille de Marseille, la famille Touche-Mallard, qui a déjà organisé un vaste hôpital dans cette ville, au quartier de la Belle-d'Al, une villa a été aménagée dans un petit bois du centre de l'île pour recevoir, avec le maximum de soins et de confort, dans ces pays bien rudimentaires, les officiers éprouvés par le climat et les alertes incessantes auxquelles ils sont constamment exposés sur la presqu'île.

Le camp d'aviation des Alliés est également installé dans l'île, gardé par une compagnie dont les hommes sont renouvelés tous les dix jours, pour permettre à toutes les troupes de profiter, à tour de rôle, du séjour à l'île, qui constitue pour elles un repos physique et une véritable détente morale. Ajoutez à cela, que les différents corps de troupes et "popotes" d'officiers et sous-officiers sont autorisés à envoyer un gradé, du service des approvisionnements, se ravitailler en légumes et fruits divers, poivres, etc. Les accessoires de toutes sortes — utilités ou légers superflus — que peuvent fournir les ressources de la petite île, par des services fréquents de voiliers, avec l'île importante et plus riche de Mytilène.

Pour ces différentes raisons, le mouvement entre la presqu'île et Tenedos est très intense. Les places disponibles du petit vapeur sont très recherchées, retenues à l'avance, et il est bon, si l'on ne veut pas s'exposer à rester à terre et à attendre quatre jours le prochain départ, d'arriver de bonne heure à l'appontement voisin du "River Clyde", où stationne le "Traveller", remorqueur que j'ai connu jadis en service dans le port d'Alger.

Le temps est clair et merveilleux, la mer et le ciel de ce bleu lumineux qui semble vous envelopper, vous pénétrer délicieusement, effacer pour une heure les blessures toutes rouges de sang, les yeux mouillés de pleurs de ce cauchemar au milieu duquel depuis un an nous vivons, de la guerre effrayante et des milliers d'hommes qui tombent dans cette partie formidable de la mer, et se jettent dans l'océan. Et cette vision de paix, cette goutte d'eau fraîche dans l'enfer brûlant, cette lueur dans la nuit nous accompagnent pendant toute cette journée.

Figurez-vous, en effet, ce qui nous attend après deux heures de navigation. Revoir un coin de terre où l'on vit comme par le passé, où les "maîtres" ne tombent pas, où les "maîtres" maisons, avec des étages, s'élèvent au-dessus du sol, où l'on n'habite plus sous la terre qui vous rapproche de la mort, mais au grand soleil qui vous appelle à la vie; — en débarquant, revoir des "civiles" en veston noir et chapeau de paille, voir accourir vers soi des enfants insouciants qui s'amusent comme les font les îles, en France, bien loin, ceux que nous y avons laissés et qui nous attendent; revoir des femmes, rares il est vrai, qui passent discrètement mais dont le regard furtif, et qui cherche à être vu peut-être, revêt cette indéfinissable douceur qui est le charme de la femme et que nous ne connaissons plus! Je me hâte à indiquer, et renonce à traduire l'impression produite par ce retour subit dans un milieu si bien fait pour surprendre des hommes qui, depuis plusieurs mois, vivent dans un isolement, splendide peut-être, mais si souvent tragique, accablés à la pointe d'une presqu'île battue par les flots, par les vents, par les sous-marins et par les canons ennemis. Les héros des contes de fées, auxquels un mariage d'un prince et d'une princesse fait tout à coup apparaître un spectacle merveilleux, ou peut-être Ulysse, sur les conseils de Circé, descendant du monde des vivants dans le royaume de Pluton, purent éprouver un sentiment comparable de surprise.

Prix des îles aux Lapins, groupe d'îles de forme allongée, peu élevées au-dessus de la mer, ne contenant aucun être vivant, même pas un lapin, trois puissants moniteurs anglais sont ancrés dans une baie, à l'abri des vents du nord. Tournés vers la côte d'Asie qu'ils surveillent, ils sont prêts à faire feu dès qu'elle manifeste l'intention de "marcher" la plage du cap Hellés. Puis cette dernière image de guerre s'efface, et peu à peu le joli piton de Tenedos, régulier comme un triangle isocèle, aux côtes parfaitement ouvertes, se dresse, imposant, devant nous. A sa gauche, un second piton plus bas, mais de forme semblable, puis des vallonnements qui vont en s'abaissant, avec une symétrie parfaite, jusqu'à la pointe extrême de l'île qui, face à l'Asie, s'enfonce dans la mer.

Au pied du second piton, la ville, qui reste quelque temps dissimulée aux regards, apparaît enfin agréablement étagée en arc de cercle, avec le haut clocher de son église grecque et les deux légers minarets de sa mosquée. En avant et au milieu, dominant la port, une forteresse turque triangulaire, crânelée, assez épaisse, donne à ce coin de terre, plutôt aride et dénudé, un aspect qui ne manque pas de pittoresque. Sur la colline qui domine à gauche la ville et le port, se dressent une dizaine de gros moulins à vent, arrondis et ventrus, qui de loin ressemblent à des guetteurs géants surveillant la haute mer. Le tableau s'encadre bien, et la lumière de cette belle matinée d'Orient lui donne ce chaud coloris sans lequel le plus grand paysan, dans ces régions, reste toujours imparfait.

Le port est minuscule, mais amusant; de larges barques, des mahonnes et des télémaques, occupent l'endroit



A. GAREAU, J. D. SAURIOL.
LA CIE
Gareau-Sauriol
FABRICANTS DE:
LIVRES PERPETUELS A FEUILLETS
MOBILES.
ARTICLES MODERNES DE BUREAUX
LIVRETS DE COMPTOIR.
Reglage --- Impressions --- Reliure
Médaille d'Or à la Dernière Exposition Provinciale.
MAAGINS ET MANUFACTURES:
MONTREAL: 26 Notre-Dame Est
Main 2880-5554.
QUEBEC: 127 rue du Pont
Téléphone 6210.

VOL. -- MAISONS DE COMMERCE,
RESIDENCES DE VILLE,
RESIDENCES D'ETE.
Assurance couvrant les
ACCIDENTS, MALADIES, BRIS DE GLACES,
AUTOMOBILES, ATTELAGES,
RESPONSABILITE DE PATRONS ET PUBLIQUE,
PHARMACIENS, MEDECINS,
GARANTIE DE CONTRATS, CAUTIONNEMENTS JUDICIAIRES,
FIDELITE DES EMPLOYES.
LA PREVOYANCE
160 ST-JACQUES, Montréal, Tél. Main 1626.
J. C. GAGNE, Gérant-Général.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2463, HARRY GEORGIANNAS, de-
mandeur vs. OVIDA GOURRE, deman-
dée vs. OVIDA GOURRE, défendeur.
Le 30ème jour d'octobre 1915 à 10 heu-
res de l'avant-midi, au domicile dudit
défendeur, au No. 1169 St-André, en la
ville de Montréal, devant moi, J. E. COUTU,
notaire public, les biens et effets dudit
défendeur saisis en cette cause, consis-
tant en meubles de ménage, etc. Condi-
tions: argent comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
J. E. COUTU, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2464, L. ALBERT HANDFIELD, de-
mandeur vs. J. P. R. LAUREN, de-
fendeur. Le 30ème jour d'octobre
1915 à une heure de l'après-midi, au
domicile dudit défendeur, au No. 9 Ave-
nue Murray, en la ville de Montréal, se-
ront vendus par autorité de justice les
biens et effets dudit défendeur saisis en
cette cause, consistant en meubles de
ménage, etc. Conditions: argent comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
E. AUMAIS, H.C.S.

de méditer pour les souverains que
l'orgueil affole, pour les peuples qui
n'ont pas la force de secouer la tyran-
nie qui les opprime!

La nuit tombe, les côtes de Tenedos, les sommets volcaniques de Lemnos, où brûlent les forges de Vulcain, le pieu élevé de l'Athos, aperçus un instant dans le rouge embrasement du soleil couchant, ont disparu. Nous sommes en plein dans le courant des Dardanelles, le bateau roule doucement. En face de moi, des militaires juchés sur des piles de caisses chantonnent des romances de Delmet, face aux étoiles qui s'allument rapidement dans l'ombre qui descend. Le mouton et les poules, endormis, se sont tus. Une masse noire, rasant l'eau, s'approche de nous, et nous voyons dans la nuit: "Qui êtes-vous?" "d'où venez-vous?" C'est un torpilleur de garde à l'entrée du détroit, qui vient s'assurer que nous ne sommes pas des suspects.

A mesure que nous nous approchons de la presqu'île, les bateaux-hôpitaux ancrés en rade, apparaissent brillamment éclairés pour indiquer aux batteries ennemies qu'ils portent des blessés et qu'ils doivent être respectés. O ironie! les rappelés les illuminations des fêtes officielles et ces points lumineux, qui cachent tant de douleurs, paraissent être des lambeaux d'étoiles.

De temps en temps, le canon qui gronde à Achi-Baba fait entendre sa voix.

Je ne crois pas avoir rien connu d'aussi poignant que ce retour dans la nuit dans l'attente, de ce bateau plein de soldats qui s'en vont, en chantant l'amour, vers les champs meurtriers où l'on se bat.

ROBERT DE MARGANE.
(Le "Figaro").

Une tasse de thé

Un cycliste anglais, dans une rue, l'histoire se passe à l'île de Wight, — heurté de sa bécane la voiture de deux charmantes personnes, se blesse légèrement et se voit offrir d'être reconduit, dans la voiture, jusqu'à la prochaine ville. En route, la conversation s'anime. Il est heureux de briller en galant propos, et s'encourage jusqu'à offrir une tasse de thé, acceptée aussitôt. Le thé lui, il demande s'il peut revoir les belles dames, et veut payer. Hâlas! dans sa chute, il a perdu son porte-monnaie. Mais les voyageuses le tirent d'embarras, règlent la petite somme. Et il les regarde s'éloigner, confus et joyeux de l'aimable aventure.

Scandale, le garçon qui a servi s'approche et, avec une évidente considération, prononce:

— Vous êtes vraiment bien, Tommy, avec la princesse Henry de Battenberg et la princesse Mary.

Le pauvre soldat crut trépasser d'émotion. Il se souvint du thé qu'il offrit — et ne paya pas — à deux princesses royales.

La Quadruple-Entente économique

Bien qu'il n'y ait eu aucune déclaration, la guerre militaire existe de fait entre l'Italie et l'Allemagne, et elle est le prélude de la future guerre économique.

C'est en prévision de cette lutte que l'Italie s'occupe dès à présent de nouer des accords entre tous les peuples de la Quadruple-Entente et de compléter l'alliance politique et militaire par une alliance économique. Les gouvernements de la Quadruple-Entente, une fois la victoire obtenue, tendront à isoler les empires du centre et à dresser contre eux une barrière infranchissable. L'entente du lac de Côme est le premier jalon posé dans cette œuvre d'isolement économique et financier entreprise contre les Austro-Allemands et à ce titre elle se saurait passer inaperçue.

(1) Les insulaires de Tenedos ne sont-ils pas leur vin et la présence de la grappe lui communique cette ardeur qui a toujours caractérisé les vins de Tenedos.

CARTES PROFESSIONNELLES
ASSURANCES
TEL MAIN 968
CH 623 EDIFICE TRANSPORTATION
LABREQUE
PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

DOMINION COAL COMPANY
DOMINION OF SPRINGHILL
BUREAU GENERAL des VENTES
111 rue Saint-Jacques, Montréal

SERO-CLINIC
SPECIALITE
VOIES URINAIRES
279 RUE SHERBROOKE O.
606
Généraliste averti récente en 14 jours. Paralysie, ulcères, CANCER, REACTION de SANG pour découvrir le mal infectieux. Guérison en 1 à 2 traitements des rétrécissements et autres maladies aiguës ou chroniques de l'urètre, prostate, vésicule. Heures: 2 à 5 p.m. 48-
Bureau: 1317 St-Hubert
Tél. St-Louis 2843
Résidence: 1317 St-Hubert
Tél. St-Louis 2887
Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autrefois de St-Henri
1111 rue St-Denis
Près Marie-Anne.
MONTREAL.

AVOCATS
Geoffrion, Geoffrion & Cusson
AVOCATS, SRS.
No 97 Rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Eschbourg.
Victor Geoffrion, C.B.
Alain Geoffrion, C.B.
Victor Cusson, C.B.
Phone Main 19

CARTES D'AFFAIRES
ENTREPRENEURS GENEVAUX
J. B. GRATTION, LIMITEE, Entrepreneurs Généraux. Ateliers: 82, 84, 86, Avenue Mercier. Téléphone Est 1502.
COMPTABLES, LIQUIDATEURS
ALEX. DESMARTEAU, 60 N-Dame-E.
BANQUES
BANQUE D'HOCHELAGA, 95 St-Jacques.
BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.
BANQUES D'EPARGNE
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau de la rue St-Jacques et quarante succursales à Montréal.

PAPETERIE
JOSEPH FORTIER, 210 Notre-Dame-Ouest.
BANQUIERS
GARAND, TERROUX & CIE., Agents de change. No. 48 Notre-Dame-Ouest, près Place d'Armes.

VALISES
J. E. FOURNIER, 9 Notre-Dame-Ouest, 3 magasins.
FONDERIE (ETNA)
BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.
BREVETS D'INVENTION
MARION & MARION, 364 rue Université, angle de la rue Ste-Catherine. Tél. Bell Up. 6474.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
CIE WESTERN INCENDIE ET MARINE. RICKERDKE, Gérant. 61 rue St-Pierre.

FOURNISSEUR A EAU CHAUDE
BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul. Tél. Main 2484.

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES
CHS. DE JORMIER, 250 St-Denis. Tél. Bell 1594. (En face du Jardin de l'Enfance.)

ARCHITECTES
L. R. MONTBRIAND, A. A. P. Q., 280 St-André. Tél. Main 1708.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2465, H. GONN, demandeur vs.
HARRY O'BRIEN, défendeur. Le 30ème
jour d'octobre 1915 à 10 heures de l'avant-
midi, au domicile dudit défendeur, au
No. 245 rue Durocher, en la ville d'Outremont, seront vendus par autorité
de justice les biens et effets dudit
défendeur saisis en cette cause, consistant
en meubles de ménage, etc. Conditions: argent
comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
J. E. COUTU, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2466, M. O'BRIEN et al, deman-
dés vs. H. O'BRIEN, défendeur. Le 30ème
jour d'octobre 1915 à 10 heures de l'avant-
midi, au domicile dudit défendeur, au
No. 99 rue St-Jacques, en la ville de
Montréal, seront vendus par autorité de
justice les biens et effets dudit défendeur
saisis en cette cause, consistant en pa-
pires, etc. Conditions: argent comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
E. AUMAIS, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2467, H. GONN, demandeur vs.
HARRY O'BRIEN, défendeur. Le 30ème
jour d'octobre 1915 à 10 heures de l'avant-
midi, au domicile dudit défendeur, au
No. 245 rue Durocher, en la ville d'Outremont, seront vendus par autorité
de justice les biens et effets dudit
défendeur saisis en cette cause, consistant
en meubles de ménage, etc. Conditions: argent
comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
J. E. COUTU, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2468, H. GONN, demandeur vs.
HARRY O'BRIEN, défendeur. Le 30ème
jour d'octobre 1915 à 10 heures de l'avant-
midi, au domicile dudit défendeur, au
No. 245 rue Durocher, en la ville d'Outremont, seront vendus par autorité
de justice les biens et effets dudit
défendeur saisis en cette cause, consistant
en meubles de ménage, etc. Conditions: argent
comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
J. E. COUTU, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2469, H. GONN, demandeur vs.
HARRY O'BRIEN, défendeur. Le 30ème
jour d'octobre 1915 à 10 heures de l'avant-
midi, au domicile dudit défendeur, au
No. 245 rue Durocher, en la ville d'Outremont, seront vendus par autorité
de justice les biens et effets dudit
défendeur saisis en cette cause, consistant
en meubles de ménage, etc. Conditions: argent
comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
J. E. COUTU, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2470, H. GONN, demandeur vs.
HARRY O'BRIEN, défendeur. Le 30ème
jour d'octobre 1915 à 10 heures de l'avant-
midi, au domicile dudit défendeur, au
No. 245 rue Durocher, en la ville d'Outremont, seront vendus par autorité
de justice les biens et effets dudit
défendeur saisis en cette cause, consistant
en meubles de ménage, etc. Conditions: argent
comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
J. E. COUTU, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de
Montréal, COUR SUPERIEURE,
No. 2471, H. GONN, demandeur vs.
HARRY O'BRIEN, défendeur. Le 30ème
jour d'octobre 1915 à 10 heures de l'avant-
midi, au domicile dudit défendeur, au
No. 245 rue Durocher, en la ville d'Outremont, seront vendus par autorité
de justice les biens et effets dudit
défendeur saisis en cette cause, consistant
en meubles de ménage, etc. Conditions: argent
comptant.
Montréal, 20 octobre 1915.
J. E. COUTU, H.C.S.

Une belle ardeur au Club de Réforme

UNE SEMAINE DES PLUS ACTIVES. — LE BANQUET DECARIE. — Mme NELLIE McLUNG AU LUNCH DE SAME-DI.

Le Club de Réforme aura cette semaine une des plus actives de son existence au point de vue des réunions sociales et intellectuelles.

Nos lecteurs ont lu avant-hier un compte rendu de l'excellente causerie donnée par M. Dixon sur la législation directe. Les officiers du Club de Réforme ont encore en réserve, pour le bénéfice de leurs membres, cette semaine, deux importantes réunions. Samedi soir, comme nous l'annonçons ailleurs, aura lieu le premier des banquets mensuels du Club, l'honorable M. Jérôme Décarie, l'éloquent et populaire secrétaire de la province sera l'ôte d'honneur et prononcera un grand discours sur la politique provinciale. Ce sera en même temps une occasion de rencontre pour tous les membres du Club avec les principaux chefs libéraux de la province. Le dîner aura lieu à 7.30 p.m.

précises et les membres du Club sont dès à présent priés de s'inscrire.

Samedi après-midi, au lunch, Mme Nellie McLung fera une causerie sur l'Idéal Canadien. Le nom de Mme McLung n'est pas inconnu ici où les échos de sa campagne manitoibaine sont parvenus. Autrefois de Winnipeg, Mme McLung demeure maintenant à Edmonton. C'est l'une des femmes les plus distinguées de l'Ouest Canadien et elle est reconnue à la fois comme auteur et comme championne de réformes politiques et sociales.

Ses discours aux élections de Manitoba de 1914 et 1915 ont contribué à l'affaiblissement, puis à la chute de l'administration Roblin.

Les dames seront admises à ce lunch. Comme on le voit, les officiers du Club de Réforme n'épargnent rien pour maintenir au sein de ce Club la plus utile et la plus belle activité.

Pour mettre les Commissaires à l'amende

L'ECHEVIN GIROUX EXPOSE SON PROJET A LA COMMISSION DE LEGISLATION. — A PROPOS DE LA PUBLICATION DES AVIS EN HEBREU.

L'échevin Giroux propose un amendement à la charte municipale, en vertu duquel tout commissaire qui s'absente d'une séance du Bureau ou du Conseil serait passible d'une amende.

Selon les explications qu'il a fournies à la Commission de Législation, hier après-midi, M. Giroux considère que, les commissaires ayant pris l'habitude de ne pas venir aux séances du Conseil, ou de n'y assister que partiellement, les échevins sont forcés souvent, faute de renseignements, d'adopter des résolutions à l'aveugle. Souvent il arrive que les échevins ont besoin de renseignements, mais ils ne peuvent pas passer parce que les commissaires ne sont pas là pour leur donner. C'est pourquoi les commissaires devraient être tenus, sous peine d'amende, d'assister à toutes les séances auxquelles ils sont convoqués.

L'échevin Loranger dit qu'il approuve le projet en principe, mais il ajoute que les commissaires pourraient toujours se faire donner des certificats de médecins attestant que la ma-

ladie les a empêchés de venir à la ou aux séances.

Dans ce cas, rétorque M. Giroux, on les mettrait à la retraite et on leur paiera une pension.

Le projet a été référé au bureau légal pour rapport.

A la demande de l'échevin Rubenstein, la Commission de Législation s'est prononcée en faveur d'un amendement à cet article de la charte qui publie dans deux journaux français et deux journaux anglais quotidiens.

M. Rubenstein demandait que les avis fussent aussi publiés dans les journaux hébreux. Cette demande a donné lieu à une courte discussion. M. Loranger disant que les Italiens, les Syriens, les Grecs, etc., seraient aussi en droit de faire la même demande et que cela mettrait la ville dans une situation embarrassante.

La Commission a finalement décidé d'ajouter les mots suivants à l'article en question: "Et dans d'autres journaux de langues étrangères, s'il est jugé nécessaire par le Bureau des Commissaires."

Les compagnies et les élections municipales

LE BOARD OF TRADE PREPARE UNE IMPORTANTE CIRCULAIRE POUR FACILITER L'INSCRIPTION DE CES COMPAGNIES SUR LES LISTES.

Le conseil du Board of Trade a tenu, hier après-midi, son assemblée hebdomadaire régulière. Étaient présents: Geo. F. Benson, président; Zéph. Hébert, 2e vice-président; A. R. Doble, J. S. N. Dougal, Wm. R. Eakin, P. D. Gordon, Geo. Lyman, A. F. C. Ross.

A propos du taux d'échange fixé par les lignes de paquebots pour le paiement des fret et charges, la Shipping Federation et le Canadian Pacific Railway Steamship Service ont répondu se rendant à la recommandation du Conseil d'adopter un taux de 9-12 p.c. ou \$4.86 2-3 par livre sterling, le même entrant en vigueur sur les navires arrivant durant et après cette semaine.

Le Conseil exprime sa satisfaction de ce règlement de la question et ordonne de donner de transmettre ses remerciements à la Shipping Federation et au Canadian Pacific Railway Steamship Service.

Il est adopté un projet de circulaire au sujet des moyens de prendre par les compagnies à fonds social et corporatives qui désirent se faire inscrire sur

la liste des électeurs pour nos élections municipales, laquelle circulaire se termine comme suit:

"Il appert, en conséquence, que la procédure nécessaire à suivre par le conseil des Directeurs de toute compagnie ou corporation désirent se faire inscrire sur la liste des électeurs est d'adopter une résolution dans le sens ci-dessous et en envoyer une copie au greffier de la cité le ou avant le 25 novembre:

"Résolu que est par les présentes autorisé à être mis sur la liste des électeurs de la cité de Montréal, comme représentant payant des taxes dans les quartiers suivants:

Le reste de la séance a été consacré à une plus ample considération des amendements projetés à la charte de la Cité.

Les membres suivants ont été admis: H. C. Harding, Building Supplies & Brick Co., of Canada, Ltd.; Geo. J. Jarjour, Malouf, Jarjour, Moter & Co., R. E. Thorpe, Canadian Bronze Powder Works; Andrew Whyte, Jr., Canada Iron Foundries Ltd.

178 Bulgares sont allés s'enregistrer

L'INSPECTEUR GEORGES RIOUX DENICHE PARTOUT LES SUJETS DU ROI FERDINAND. — L'UN D'EUX EST ARRETE POUR AVOIR VOULU FUIR.

Le "Bureau d'enregistrement des ennemis des Alliés" a commencé, depuis deux jours, la recherche des individus appartenant à la nation bulgare et, dans Montréal seul, 62 sujets du roi Ferdinand ont passé par les bureaux, où ils ont donné leurs noms, adresses et occupations.

M. Geo. H. Rioux, inspecteur du district de Montréal, dans une tour-

née qu'il vient de faire, en a enregistré 54 aux Cédres et 62 à Shawinigan Falls.

Un seul Bulgare qui, depuis le début des hostilités, aurait voulu traverser la frontière, a été arrêté et reconduit à Montréal, hier. Il sera dirigé sur un camp de concentration sous peu.

Le jugement dans la cause de Huntington sera rendu, le 29 courant, à Valleyfield.

LE CLUB LIBERAL JACQUES-CARTIER

tiendra

Une grande réunion au

No 283 BOULEVARD MONK (Quartier Emard).

es orateurs renommés porteront la parole à cette réunion.

Un accident faute de lumière

Une poursuite à la suite d'un accident d'auto causé par une lumière éteinte est prise en délibéré.

Une cause en apparence bien simple et qui sert de base à un important "Test Case" vient d'être prise en délibéré par le juge Lamothé, en cour Supérieure.

Il s'agit d'un accident d'automobile. M. Arthur Bastien, avec sa femme et son fils, passaient, le soir, en automobile sur la rue Decelles, chemin de la Côte des Neiges. A l'angle du Chemin de la Côte Ste-Catherine la lumière électrique était éteinte. Cela fut cause que la voiture et ses occupants furent jetés dans le vergers voisins. M. Bastien, sa femme et leur fils furent sérieusement blessés.

Des poursuites sont, en conséquence, intentées contre la ville de Montréal. M. Bastien réclame \$7,840 de dommages, sa femme et son fils \$1,000 chacun. La ville appelle la Montreal Light, Heat and Power comme défenderesse en garantie, sous prétexte que la compagnie est tenue, par contrat, de fournir la lumière à la ville.

La compagnie, par son procureur, nie toute responsabilité, vu qu'il est matériellement impossible de produire une lumière qui pourrait être garantie se tenir allumée tout le temps sans vacillations. En conséquence, si la lumière manquait il y avait force majeure. Un grand nombre d'experts ont été appelés en témoignage par la compagnie à l'appui de sa défense.

M. T. Marsil à Saint-Henri

M. Tancrède Marsil annonce qu'il tiendra une assemblée de protestations ce soir, à 8 heures, à l'ancien hôtel de ville de Saint-Henri (Hoche-laga). M. Marsil sera accompagné de MM. L. J. Gauthier, M.P., Athanase Léopold Doyon et plusieurs autres.

Ce soir, une grande assemblée

Ce soir à 8 heures, aura lieu en plein air, coin des rues Lafontaine et Dufresne, une grande assemblée sous les auspices du Club Municipal Ouvrier Ind. Ste-Marie.

Son Honneur le Maire Martin, Dr. Denis, échevin du quartier, Nap. Séguin, député de la division, l'échevin Vandelaar, échevin de St-Jean-Baptiste et autres orateurs adresseront la parole.

La causerie du R. P. Loiseau

Dans l'article paru dans notre numéro de mardi et intitulé, "Le cours d'Apologétique du Père Loiseau, on est prié de lire comme il suit deux phrases que l'on rencontrera vers le milieu:

Après avoir défini ce que sont les deux sciences dites l'une métaphysique et l'autre physique; celle-ci "ayant pour objet les réalités du monde visible" et celle-là "les réalités non sensibles que nous atteignons par l'intelligence seule..."

Et un peu plus loin: "Il est impossible à la raison de concevoir un être qui n'ait en lui-même "ou dans un autre" la raison suffisante de son existence."

L'Aide à la France

Assemblée, aujourd'hui, à trois heures, à l'immeuble Duluth.

Cet après-midi à trois heures aura lieu à la chambre 34, de l'immeuble Duluth, 50 Notre-Dame Ouest, une grande assemblée que présideront conjointement Madame Thibaudaud, présidente de "L'Aide à la France", et l'hon. sénateur Dandurand, président de France-Amérique.

Toutes les Canadiennes qui s'intéressent et à nos soldats blessés ou prisonniers, ainsi qu'aux populations que la guerre a chassées de leurs foyers et précipitées dans la plus affreuse détresse sont priées d'assister à cette réunion où sera élaboré un plan d'action pour aider au soulagement de si grandes et injustes souffrances.

Des capias "ad respondendum"

L'hon. juge MacLennan a pris en délibéré hier après-midi une requête pour Capias ad Respondendum, dans les causes respectives où deux Italiens, A. Gallucci et Ruggerio Corcelli, agissent comme demandeurs à l'adresse d'un de leurs compatriotes, Pasquale Tamborino.

Les demandeurs susdits, par l'entremise de Mire Internoscia alléguent que Tamborino aurait dans certaines circonstances déterminées, caché ses biens dans le but de frauder ses créanciers.

Tamborino, représenté par Mire Dessart prétend que son côté qu'il a agi de bonne foi dans toutes ses transactions avec les demandeurs et que c'est injustement et arbitrairement qu'il fut arrêté le 2 octobre dernier. Il conclut à ce que la requête soit renvoyée avec frais.

A l'occasion de cette cause, la Cour de Pratique était hier encombrée d'Italiens qui paraissent en suivre les débats avec beaucoup d'intérêt.

Les euchres de l'hôpital Ste-Justine

Cet après-midi, à 2.30 heures aura lieu la première des parties de cartes organisées pour venir en aide à l'hôpital Ste-Justine. La fête sera donnée dans la salle des Chevaliers de Colomb, 354 Sherbrooke-Est.

Demain soir une autre partie sera donnée au même endroit.

Nul doute qu'on s'empresse de prendre part à ces fêtes de charité, pour les tout-petits. Les prix sont nombreux et riches.

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
DE 10-11 a.m. 616 rue ST-DENIS

En dépit de l'interdiction le "Gaelic American" vient à Montréal

CE JOURNAL IRLANDAIS AUQUEL L'ENTREE AU CANADA A ETE FERMEE PASSE ENCORE A LA POSTE. — SON DERNIER NUMERO CONTIENT UN ARTICLE INCENDIAIRE.

Il y a quelque temps le ministre des Postes interdisait l'entrée au Canada au "Gaelic American" journal irlandais publié à New-York, à cause de ses idées subversives à l'égard de l'Angleterre.

Malgré cela ce journal passe la frontière comme si rien n'était. Son dernier numéro pour le 16 du courant contient un article sur le Canada et il annonce qu'une crise constitutionnelle se prépare et il insinue aux Canadiens qu'il ne reste rien d'autre chose à faire que de se séparer de l'Empire et de proclamer la République.

Voici d'ailleurs, le dernier paragraphe de cet article:

"Combien de temps pourrions-nous survivre les libertés du peuple canadien, dans de telles conditions, cela est problématique. La liberté dont il a joui jusqu'à présent a été conquise en 1837, comme M. Henri Bourassa, le chef nationaliste canadien-français, l'a dit un jour, en percent de balles le drapeau anglais. Il est menacé maintenant par l'accumulation démesurée de dettes qui peut mener à la banqueroute ou la ruine, avant que cette liberté n'ait été assurée; ou mieux encore par la séparation de l'Empire et la fondation d'une République Canadienne."

Le maire Tremblay souscrit aussi \$100

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MAISONNEUVE ORGANISE UNE SOUSCRIPTION POUR LA CROIX-ROUGE ET LE MAIRE S'INSCRIT LE PREMIER.

Le Conseil de Ville de Maisonneuve a tenu son assemblée régulière hier après-midi, sous la présidence du Maire M. Lévis Tremblay, tous les échevins étaient présents.

La principale question débattue a été celle mise en avant par M. le Maire au sujet de la "journée" de la Croix-Rouge.

Lecture a été donnée au conseil de la lettre de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable M. Leblanc, conviant toutes les municipalités de la province de Québec à établir la journée du 28 octobre, comme "journée de la Croix-Rouge".

Comme on le pense, M. le maire Tremblay acquiesce de tout cœur à cette œuvre, et il demande aux échevins de vouloir prendre les dispositions nécessaires afin que la ville de Maisonneuve fasse sa part dignement. Plusieurs opinions sont émises, toutefois tout sera arrangé à une assemblée spéciale qui sera tenue par le conseil, ce matin à dix heures.

M. le maire Tremblay voulant donner l'exemple de l'intérêt qu'il porte à la "journée de la Croix-Rouge",

souscrit personnellement \$100 à cette œuvre. M. le Secrétaire est prié d'adresser aux manufacturiers, industriels et commerçants de Maisonneuve, une lettre leur demandant de réserver pour Maisonneuve leurs souscriptions: les noms des souscripteurs seront publiés par la voie des journaux; un comité sera nommé pour recevoir ces fonds, qui, lui en fera la remise au Comité Central de la "journée de la Croix-Rouge".

Sur proposition de l'échevin Pichet, maire suppléant sortant de charge, M. J. E. Vigeant, l'un des représentants du quartier ouest est nommé

membre suppléant; la proposition est secondée par l'échevin Lapointe.

Le rapport de M. Fournier mentionne les chiffres suivants: ouvriers employés aux travaux permanents, par l'entrepreneur The Paving Co., 61 résidents et 7 étrangers; aux travaux d'asphalte 43 résidents, 65 étrangers.

Après lecture de quelques lettres retournées au conseil en comité, la séance est ajournée à ce matin, à dix heures.

Les délégués ouvriers reviennent du Congrès

MM. J. T. FOSTER, T. BERTRAND ET G. R. BRUNET, SONT ENCHANTES DE LEUR LONG VOYAGE. — LES IMPRESSIONS DE M. FOSTER.

Après cinq semaines d'absence de Montréal, en tournée auprès des chefs ouvriers de diverses villes du Canada et des Etats-Unis, M. J. T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; M. T. Bertrand, membre exécutif de l'International Association of Sheet Metal Workers, et M. George R. Brunet, organisateur de la Fédération Américaine du Travail, sont de retour en ville.

Ces messieurs formaient une délégation partie de Montréal pour aller représenter les intérêts ouvriers de la ville au récent congrès des Métiers à Winnipeg où ils ont rencontré les principaux chefs ouvriers de Toronto, Winnipeg, Edmonton et Calgary.

M. Foster dit que le sentiment dominant chez les têtes dirigeantes du parti ouvrier est qu'il faut coopérer avec les corps ouvriers des Alliés pour assurer le succès final de la guerre. Ils sont convaincus qu'il est de leur devoir de travailler avec les autorités, tout en s'assurant qu'il n'y ait pas d'abus de commis dans la fourniture des matériaux requis.

Au Congrès un petit groupe émit l'opinion que le parti ouvrier devait rester à l'écart, mais quand le vote fut pris cette idée représentait une faible minorité.

M. Foster dit que dans les centres manufacturiers à l'est des Grands Lacs, les affaires semblent prospérer, mais que cela n'est pas aussi prononcé dans les villes à l'ouest des Grands Lacs, en ce qui regarde les villes canadiennes, cependant, les gens sont confiants dans l'avenir.

Quant au mouvement ouvrier il fait des progrès sur tout le continent et M. Foster ajoute que les hommes qui gagnent leur pain à la sueur de leur front prennent en même temps un vif intérêt dans les affaires touchant au bien-être général des villes qu'ils habitent et du pays.

De Vancouver la délégation est allée à Seattle, San Francisco, Los Angeles, Santiago, Tijuana, Salt Lake City, Colorado Springs, Denver, Kansas City et Chicago.

Le maire à Cote St-Paul et Ville-Emard

IL PRONONCE UN DISCOURS ELECTORAL DEVANT DEUX MILLE PERSONNES, A L'ANGLE DES RUES CARON ET HADLEY. — ASSEMBLEE BRUYANTE. — VIBRANT APPEL DE L'ECHEVIN DUBOIS EN FAVEUR DE L'OEUVRE DE LA CROIX-ROUGE.

Devant deux mille personnes, à l'angle des rues Caron et Hadley, c'est-à-dire précisément entre les quartiers Emard et Cote St-Paul, le maire Martin a prononcé, hier soir, un vibrant discours électoral. L'assemblée a été assez tumultueuse, par suite de la bruyante remarque que le voisinage. A un moment donné, pendant le discours de Son Honneur, une vieille femme se mit à haranguer la foule du haut d'un balcon. En même temps un bébé laissait échapper d'un logis rapproché des cris déconcertants, tandis que quelques patriotes, dans un coin voisin entonnaient le "Tipperary" et qu'un citoyen interpellait l'orateur, tout cela entraîné de hutes, de cris, de rires qui faisaient un vacarme à n'y plus rien comprendre.

Le maire n'en continua pas moins à la temple, avec héroïsme. Le calme se rétablit finalement et l'attention se porta de nouveau du côté de l'estrade.

Le maire a fait un discours à peu près identique à ceux qu'il prononce un peu partout depuis quelque temps. C'est dire qu'il a vivement dénoncé l'institution du Bureau des Commissaires, la chargeant de tous les maux qui affligent présentement la ville. Puis il a fait la défense de son administration, disant que, sous elle, plus de travaux publics avaient été exécutés que durant les dix années précédentes. Il a fait une énumération des travaux exécutés depuis dix-huit mois dans les quartiers Emard et Cote St-Paul, ajoutant qu'on s'était efforcé de donner justice à tous ceux qui méritaient que justice leur fut rendue. Le maire a aussi touché aux

grandes questions qui intéressent toute la population, telles que l'achat de la Montreal Water and Power, le Tramway, l'Autobus, les contrats de pavage, l'Aqueduc, etc. Il a flétri les agissements de l'Autobus comme "le plus grand scandale encore vu à l'hôtel de ville".

L'assemblée était présidée conjointement par MM. J. A. Nantel et J. Séguin. D'autres discours ont été prononcés par MM. les échevins Barbeau, Dubois et Vandelaar. M. J. O. Fournier, avocat, M. Dubois a reçu de très vifs applaudissements lorsqu'il a fait un vibrant appel en faveur de l'œuvre de la Croix-Rouge. Il a rappelé avec A-propos que plusieurs citoyens des deux quartiers, blessés à l'ennemi, étaient souffrants dans les hôpitaux militaires et demandaient sans doute un allègement de leur mal. Il a exprimé son espoir sincère que la population de Ville-Emard et de Cote St-Paul répondrait généreusement à l'appel de la Croix-Rouge, car il s'agit d'une œuvre humanitaire, patriotique et nationale.

Etant à l'emploi de la maison Monreux et Frère, 66 rue St-Henri, un nommé Tréfont Gagnon, âgé de 42 ans a été grièvement blessé par une ruade de cheval, hier soir, vers 6.30 hrs.

Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, les médecins ont constaté une fracture du crâne, qui rend l'état du blessé très précaire. Gagnon est marié et père de 7 enfants.

Un cheval lui brise le crâne

Transféré à l'emploi de la maison Monreux et Frère, 66 rue St-Henri, un nommé Tréfont Gagnon, âgé de 42 ans a été grièvement blessé par une ruade de cheval, hier soir, vers 6.30 hrs.

Les conférenciers de l'Alliance française

EN OUTRE DE M. FOUCHER QU'ON ENTENDRA DEMAIN SOIR, MONTREAL AURA LE PLAISIR D'ENTENDRE ENCORE M. MAURICE DAMOURS, PUIS LES PROFESSEURS H. COVILLE ET M. MERLANT.

Hier le "Canada" avait l'avantage d'annoncer le premier conférencier de l'Alliance Française pour la saison 1915-16; nous sommes non moins heureux de compléter aujourd'hui ces renseignements.

Le Comité de l'Alliance Française inaugurera demain soir sa saison en présentant à nos intellectuels M. A. Foucher, le grand indianiste, professeur à la Sorbonne et ancien directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient. M. Foucher nous parlera de "Angkor-la-Grande", ses temples et ses palais (avec projections). La réunion aura lieu dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton.

Plus tard, nous aurons le plaisir d'entendre deux conférenciers émérites, M. H. Coville, professeur agrégé du Lycée de Rochefort, et M. Merlant, professeur à l'Université de Montpellier. Ces messieurs ont le double avantage d'être des orateurs de talent et des héros. Tous deux en effet ont accompli noblement et héroïquement leur devoir en face de l'ennemi. Gravement blessés, ils ont été renvoyés dans leurs foyers. Ils nous apporteront donc toutes fraîches les impressions des tranchées. Le nom de M. Damours, député des Landes, le

brillant causeur dont la conférence sur "Le rôle de la France" fut si appréciée des habitués de l'Alliance, au mois de mai dernier, se trouve inscrit à nouveau au programme.

Rappelons en terminant les noms de ceux qui composent le conseil d'administration du Comité de l'Alliance Française, qui contribue avec tant de zèle à développer chez nous le culte de la France; ce sont: Président d'honneur: M. Ch. Eudes Bonin, premier secrétaire d'ambassade, chargé du Consulat-Général de France au Canada.

Président: M. Gonzalve Désaulniers, C.R.

Vice-présidents: M. le Dr Wm. Gardner, M. R. C. Smith, C.R., M. Ed. Fabre Surveur, C.R.

Secrétaire-archiviste: M. le Dr Paul Villard.

Secrétaire-trésorier: M. P. B. de Crèveceur.

Conseillers: MM. Gregor Barclay, J. R. Génin, L. E. Beaulieu, Philippe Hébert, Ernest Bélanger, le Dr L. Laberge, Marcel Beaulac, le Dr F. de Martigny, le Dr Rod. Boulet, Ed. Montpetit, le Prof. W. Caldwell, Victor Morin, le Dr E. P. Chagnon, Fernand Rinfret, Léon Garneau, Alfred Tarut, Arthur Terroux.

Les relations économiques entre le Canada et la France

LA CHAMBRE DE COMMERCE EST SAISIE D'UN PROJET EN VUE D'ETUDIER COMMENT ON POURRAIT DEVELOPPER MIEUX CES RELATIONS.

Une séance du Conseil de la Chambre de Commerce a eu lieu, hier après-midi, sous la présidence de M. Frank Pauzé.

Après adoption des minutes de la dernière assemblée, le secrétaire adjoint donna lecture d'un grand nombre de demandes de renseignements industriels et commerciaux. Les différentes commissions de la Chambre ainsi que le bureau municipal de renseignements seront chargés de répondre à ces demandes.

M. J. R. Genin, président de la Chambre de Commerce française, a fait savoir qu'il ne connaît pas encore la date exacte de l'arrivée à Montréal de M. Damours député des Landes.

M. Genin a l'intention de former un comité composé de représentants de la Chambre de Commerce du District de Montréal, de la Chambre de Commerce française, et du Board of Trade pour étudier avec M. Damours les meilleurs moyens à prendre pour développer les relations commerciales entre la France et le Canada.

Son Excellence le Gouverneur Leblanc a écrit au président de la Chambre lui demandant de faire, auprès de ses collègues, un chaleureux appel en faveur de la Croix-Rouge impériale et de l'ordre de St-Jean. La demande du Gouverneur de la

Province de Québec a été référée à la Commission des Finances.

Sur proposition de M. Ludger Gravel, le Dr L. O. Bournival, qui travaille à faire revivre l'idée d'une exposition à Montréal, a été adjoint à la Commission des Expositions et Musées.

M. Léon Gagné s'est plaint qu'on a quelquefois de la difficulté à obtenir un quorum à la commission des Bois et Forêts et il a proposé que M. C. A. Dufresne fit à l'avenir partie de ce comité.

M. J. O. Labrecque de son côté, pensa qu'il serait opportun d'ajouter à la liste des membres de la commission des Affaires Municipales le nom de l'ex-maire L. A. Lavalley.

La Chambre a approuvé à l'unanimité ces trois nominations.

Assistait à cette réunion: MM. Frank Pauzé, président; Ludger Gravel, 1er vice-président; Joseph Fortier, C. H. Catelli, J. N. Cabana, Léon Gagné, Jr., J. B. Bailargeon, J. O. Labrecque, Emile Roland, L. C. de Tonnancour, A. S. Lavalley, J. E. C. Daoust, Ed. F. Surveur, C.R.; Dr L. O. Bournival, Alfred Lambert, Dr T. A. Brisson, Alfred Roy, J. C. Gauthier, Alex. Charette, Alfred Barrette, Lambert de Roode, Léon Lorrain, Secrétaire adjoint.

Maisonneuve et la collecte de la Croix-Rouge

LES DAMES ET LES JEUNES FILLES DE LA VILLE-SOEUR SONT INVITEES A AIDER AU SUCCES DE LA GRANDE "JOURNEE" DU 28 OCTOBRE.

Afin de rendre plus efficace la collecte de la journée du 28 octobre, la collecte destinée à la Croix-Rouge, M. le maire et Messieurs les échevins de la ville de Maisonneuve, font un appel pressant aux dames et demoiselles de Maisonneuve et Viauville, qui diront à leur tour à leur tour à cette œuvre, et les convient à une assemblée qui sera tenue, lundi matin dans la grande salle des séances de l'Hôtel de Ville.

Là, il sera donné connaissance aux dames et aux demoiselles de ce que l'on attend d'elles, afin que la population de Maisonneuve puisse verser dans l'escarcelle des quêteuses des offrandes abondantes qui iront grossir les fonds destinés à l'œuvre sublime de la Croix-Rouge, providence des blessés tombés sur les champs de bataille.

Des insignes, des oriflammes, des brassards, des boîtes, tous ornés de la croix de Genève seront mis à la disposition des dames et des demoiselles par le Conseil; tout ce que l'on demande d'elles, c'est une journée de dévouement pour cette œuvre et le Conseil sait qu'il ne fera pas défaut.

Encore une fois Maisonneuve aura fait son devoir.

Le retour de M. P. Mercier

L'ingénieur-en-chef de la ville revient avec des idées bien pratiques.